



Association des
Parcs et
Jardins de
Vendée

Siege Social :
Le Prieuré Saint Pierre
85700 Réaumur

Historial de la Vendée
Les 9 et 10 septembre 2006

Regards sur les jardins

Entretiens organisés
dans le cadre de l'année des jardins en Vendée
par l'Association des Parcs et Jardins de Vendée



Sommaire

Avant-propos

- **Ouverture des entretiens** par Bernard Perrin, Maire d'Aizenay et conseiller général du canton du Poiré-sur-Vie
- **Accueil à l'Historial de la Vendée** par Christophe Vital, Conservateur en chef des Musées de Vendée

Introduction

- **Présentation de « Regards sur les jardins »** par Mme Hebert, présidente de l'A.P.J.V

Restauration et gestion des parcs historiques

- **Le pré-inventaire des parcs et jardins de Vendée, 2001-2007** par Mme Gaëtane de la Forge, paysagiste et historienne des jardins au C.A.U.E de la Vendée
- **La question de la restauration dans un jardin** par Mme Isabelle Auricoste, paysagiste et enseignante à l'Ecole d'Architecture et du Paysage de Bordeaux
- **Le plan de gestion dans un parc historique : exemple du jardin botanique de Nantes** par M. Claude Figureau, responsable du jardin botanique de Nantes
- **Comment gérer les arbres et les alignements dans un parc ?** par M. Hervé Bazin, spécialiste des arbres d'ornements, bureau d'études Aubépine

Entre passé et futur, quels choix pour les parcs historiques ?

- **Le rôle des associations des parcs et jardins** par M. Didier Wirth, président du Comité des Parcs et Jardins de France et propriétaire du jardin du château de Brécy
- **Le tourisme et le jardin : comment ouvrir un jardin historique au public ?** par M. Henri Carvallo, propriétaire-gestionnaire des jardins du château de Villandry
- **Comment envisager une réhabilitation de jardin historique ? Point de vue d'une propriétaire paysagiste** par Mme Alix de Saint-Venant, paysagiste
- **Approche écologique des jardins : du jardin au paysage** par M. Gilles Clément, jardinier, paysagiste, ingénieur agronome

Conclusion

- **Débat de clôture** par Monique Mosser, historienne de l'art, ingénieur de recherches au C.N.R.S

Ouverture des entretiens

Bernard Perrin, Maire d'Aizenay et conseiller général du canton du Poiré-sur-Vie

Notre département se caractérise par une grande diversité des paysages. Vendée de la Terre, Vendée de la Mer, Vendée et son immense collier de dunes agrémenté par deux perles, Noirmoutier et l'Ile d'Yeu. Vendée de larges horizons dans le marais Nord ou parfois plus intime dans celui du Sud. Vendée de grands ciels et parfois de vallées comme dans le bocage. Vendée et ses paysages colorés au gré des saisons et des cultures dans la plaine. Chaque région a ses flores, ses essences spécifiques. Initiateur de la semaine de l'arbre, initiateur du Contrat de Paysage Littoral, des Contrats Environnements ruraux, le Conseil Général de la Vendée a fait de la préservation des patrimoines et des paysages, une ligne d'actions majeures.

C'est donc avec beaucoup d'attention que nous suivons l'immense travail déjà accompli par l'association des Parcs et Jardins de Vendée sous la conduite de sa dynamique présidente, Nicole Hebert. C'est sous son impulsion que se réalise cet inventaire des parcs et jardins. Celui-ci a donné lieu à un premier ouvrage « Vendée côté jardin » qui fait déjà référence. Cet inventaire a permis de dévoiler ce que beaucoup pressentaient. La Vendée dispose d'un véritable patrimoine de parcs et jardins comme autant de trésors cachés ou méconnus.

A quelques pas d'ici, à la Chabotterie, l'exposition « Vendée côté jardin » a révélé à beaucoup d'entre nous qu'il s'agissait là d'un art à part entière. Ce patrimoine n'est pas seulement botanique mais aussi historique et scientifique. Cet art sait allier à la fois perspective, proportion comme en architecture mais aussi couleurs, douceurs, expressions comme en peinture. Mais encore les aménagements, les ornements que l'on trouve dans ces parcs et jardins, témoignent véritablement de l'art de vivre qui a traversé les époques. C'est donc pour le Conseil Général de la Vendée, un immense plaisir et un immense honneur de recevoir à l'Historial, ce premier colloque. L'Historial, lieu chargé d'histoire, est symbolique pour ce colloque. Nous sommes ici, dans ce lieu, aux confins de l'histoire et de l'architecture, des technologies modernes et des références au passé, beaucoup comme dans les parcs et jardins.

Je voudrais féliciter tous les auteurs, tous ceux qui de près ou de loin ont travaillé à cette journée qui, je n'en doute pas, fera date. L'immense travail réalisé pas à pas par votre association ouvre une aire nouvelle en Vendée. Je ne doute pas que des quatre coins de l'horizon de Vendée ou d'ailleurs, beaucoup feront le chemin, feront le détour pour découvrir les parcs et jardins qui autrefois cachés se seront ouverts aux yeux de tous.

Bonne et grande journée.

Accueil à l'Historial de la Vendée

Christophe Vital, Conservateur en chef des musées de Vendée

C'est à la fois une joie et un honneur de vous accueillir à l'Historial de la Vendée. L'Historial est à la fois un lieu de conservation et de valorisation du patrimoine, un site de tourisme culturel et pédagogique, un lieu de recherches. C'est aussi un lieu de rencontre. C'est dans cet esprit que seront organisées ici, au-delà d'expositions temporaires, des animations de toute sorte, des spectacles, des conférences et pourquoi pas, des projections cinématographiques, des colloques et des séminaires. Madame la Présidente de l'APJV, nous ouvre la voie. Je suis impressionné de voir le nombre de participants et le parterre des personnalités que vous avez réunies. Il faut dire que vous avez dépensé beaucoup d'énergie, je le sais, appuyée par un bureau solide que vous envieraient bien des associations.

Mais remontons un peu le temps. En cet hiver tragique de l'année 1999, en ce mois de décembre, la France et notre région, notre département, sont frappés par deux catastrophes : notre littoral est souillé par le pétrole de l'Erika et une terrible tempête ravage nos forêts, arrache des arbres centenaires. Les parcs et jardins de Vendée ont souffert; emblème de cette tragédie, la fontaine de la Fosse à Xanton- Chassenon n'est plus qu'un amas de ruine, pulvérisée par un énorme cèdre déraciné.

Il en est ainsi parfois de notre patrimoine, qu'il soit naturel ou monumental. Les catastrophes servent souvent de révélateurs; je pense au Parlement de Rennes, ravagé par les flammes, je pense aux remparts du château de Saumur. Cela démontre bien que le patrimoine nécessite l'attention de tous les instants, c'est un héritage que nous devons transmettre aux générations à venir mais il est fragile, souvent menacé, et plus encore aujourd'hui dans notre société moderne.

C'est ainsi, Madame la Présidente, qu'au lendemain de ce terrible mois de décembre 1999, vous avez décidé de retrousser les manches. Vous avez, avec votre association, entrepris un précieux inventaire; la conservation des musées vous a soutenu à son niveau. Vous avez accompli des découvertes exceptionnelles, encouragés également par le CAUE 85 et plus particulièrement Gaëtane de la Forge.

Constatant cela, ébloui par votre travail, c'est tout naturellement, en parfaite logique que je vous ai proposé de réaliser une exposition temporaire à la Chabotterie. Le Conseil Général en a sans hésité pris la décision. J'avoue que ce projet m'a au départ un peu inquiété. Comment parvenir à présenter une exposition sur le thème des jardins dans un espace clos, une boîte noire ? Comment enfermer ce qui est par définition au-dehors ?

Mais une exposition ne peut être réussie que lorsque l'on dispose de belles collections. Et là, au fur et à mesure qu'avancait notre projet, apparaissaient des objets d'une beauté extraordinaire, d'une rare qualité. Je pense plus particulièrement à cette série de plans aquarellés découverts dans nos propriétés vendéennes. Et puis, la baguette magique du muséographe a accompli son œuvre. Je tiens à rendre hommage aux artisans de cette œuvre : mon adjoint François Robin et Ghislaine Pineau, notre jeune architecte d'intérieur. C'est le fruit de toute une équipe que je salue ici. Mais une exposition, c'est également des recherches, la publication d'un ouvrage qui est autre chose qu'un simple catalogue. L'exposition Vendée côté jardin a bénéficié des compétences de Cécile Lataste qui a assuré le commissariat de

cette exposition; elle a mené sans en avoir l'expérience un chantier considérable, elle vous a tous sollicités : prêteurs, auteurs que je remercie ce matin encore chaleureusement.

Vous avez souhaité Madame la Présidente lancer une année Jardin, ce colloque en constitue un autre temps fort. Je souhaite à tous ses participants qui bénéficieront des interventions des meilleurs spécialistes de la question une agréable et studieuse journée à l'Historial dans ce musée pas comme les autres à l'architecture futuriste, qui, dans le parc de la Boulogne se dissimule sous un jardin d'herbes folles. Je vous remercie de votre attention.

Présentation de « *Regards sur les jardins* »

Nicole Hebert, Présidente de l'Association des Parcs et Jardins de Vendée

Je tiens à remercier en préambule Monsieur Perrin et Monsieur Vital pour leur avant-propos qui me va droit au cœur. Je vais vous présenter plus spécifiquement le programme de la journée et la manière dont nous l'avons bâtie. Les journées *Regards sur les jardins* s'articulent autour de trois mots clés :

DECOUVRIR, CONNAITRE, VISITER un patrimoine

Découvrir. C'est un petit peu la première mission que nous avons accomplie avec l'inventaire des parcs et jardins. Christophe Vital nous l'a bien rappelé. En sous titre dans le projet de l'année, il y a cette phrase qui est revenue : « D'une tempête à un nouveau regard sur le jardin au tournant du millénaire ». L'APJV, née au moment des tempêtes de 1999, germe déjà dans les esprits des passionnés de jardins. Mais là nous nous sommes trouvés confrontés à une réalité brutale. Beaucoup d'arbres remarquables qui venaient ou allaient être inventoriés avaient disparu. La première fois que j'ai posé la question de l'inventaire, la réponse a été assez immédiate : « Est-ce qu'il y a des jardins remarquables en Vendée ? Pourquoi voulez-vous faire un inventaire ? »

C'est le genre de questions qu'il ne fallait pas me poser ! Ce défi à relever était le préalable à une action de reconstruction. Il fallait d'abord savoir ce qu'étaient ces jardins.

A partir d'un recensement préliminaire de 700 sites effectué par la DRAC des Pays de la Loire, l'APJV a travaillé en étroite collaboration avec la Conservation Départementale des Musées et le CAUE. Et d'années en années, nous avons présenté le résultat de ces inventaires aux propriétaires qui avaient été inventoriés, aux élus, à la presse. Je crois que nous avons travaillé en transparence et en confiance comme cela se fait en Vendée et le Conseil Général a suivi nos travaux et les a financés. C'est évident que sans partenariat financier, nous n'aurions pas pu aller bien loin. C'est sans doute une expérience assez unique en France qui résume bien l'état d'esprit en Vendée où les réseaux se font facilement et en confiance. De 2001 à 2006, nous arrivons à un corpus de 150 parcs et jardins recensés, ce qui est considérable. Ils ont été répertoriés sous forme de monographies ou de fiches de synthèse effectuées par des étudiants stagiaires, encadrés par un architecte et un paysagiste.

Je salue au passage la qualité de l'enseignement de Monique MOSSER qui dirige le Master 2 Jardins Historiques, Patrimoine et Paysages à l'Ecole d'Architecture de Versailles. Ses étudiants nous apportent de nouvelles compétences dont nous avons besoin et Gaëtane de La Forge va vous présenter tout à l'heure le travail de plusieurs d'entre eux. Cet inventaire se double d'un objectif pédagogique. Il s'agit de sensibiliser les propriétaires publics ou privés, les collectivités, les visiteurs, les professionnels à l'intérêt de respecter et de valoriser ce patrimoine vivant et fragile. Je résumerai d'une phrase l'impression d'un propriétaire à la suite d'une visite de l'inventaire, qui est vraie pour nous tous : « Vous m'avez ouvert les

yeux ! ». Je pense que l'on a besoin de clés pour décrypter ce patrimoine jardin, cela fait appel à des connaissances que pour la plupart nous n'avions pas et c'est un enrichissement essentiel.

Connaître. Ce sont les entretiens où nous allons échanger nos regards aujourd'hui sur les jardins. La matinée est consacrée à la restauration et à la gestion des parcs historiques. Je salue au passage tous les intervenants de renom qui ont accepté d'emblée de venir participer à cette journée. Quand on l'a lancé, il y a un an, on n'était pas très sûr du lieu, de la date, et du thème retenu. Le monde des jardins est un monde de passionnés et cela se voit bien aujourd'hui car ils ont tous répondu à l'appel et je les en remercie.

Le programme de cet après-midi nous permettra d'aborder les enjeux de ces lieux emblématiques en les situant dans un contexte plus large du paysage et de son respect pour les générations futures avec aussi des thématiques pratiques.

Visiter. Nous avons eu cette année, une année jardin qui s'est ouverte par l'exposition et s'est continuée tout au long de la saison par des animations exceptionnelles dans les jardins : concerts, promenades contées, envols de montgolfière, soirées à thème, tout cela incrusté dans notre calendrier habituel. Nous participons avec l'association régionale à l'opération caritative du Neurodon, à l'opération nationale « Rendez-vous aux jardins » et puis « Au temps des jardins » dans les Pays de la Loire, avec une volonté d'ouverture des jardins au public. Vous avez à l'entrée de la pièce des plaquettes de tout ce que nous avons fait cette année pour les gens qui parmi vous ne seraient pas vendéens. Alors, les entretiens vont vous permettre de discuter et de débattre ensemble. Nous souhaitons aussi que vous puissiez retourner dans les jardins. Un certain nombre d'entre eux seront ouverts demain à titre exceptionnel. Ils seront ouverts gratuitement à toutes les personnes inscrites au colloque et munies de leur badge. Nous vous proposons un échantillon de jardins, de propriétaires privés, de type XVII^{ème}, XVIII^{ème}, XIX^{ème} avec des concepteurs comme Bühler puis des jardins de création ou de récréation contemporaine. Donc tout un échantillon. Voilà la carte. On a imaginé un circuit Est et un circuit Sud. Bien sûr tout est libre.

Et puis, la Chabotterie nous a permis de retourner visiter l'exposition dans les mêmes conditions que pour les jardins, gratuitement sur présentation du badge. L'ouvrage *Vendée côté Jardin. Promenade au cœur d'un patrimoine* est en vente à l'accueil.

Je remercie tous les partenaires qui nous ont soutenu tout au long de l'année : le Conseil Général de la Vendée, le CAUE les Ciments CALCIA, Orga Pro, le Crédit Agricole, Préaud paysagiste et Marmin espaces verts qui nous ont offert la décoration de la salle et du lieu du buffet.

Je vous souhaite à tous une excellente journée et un séjour inoubliable en Vendée.

***Restauration et gestion
des parcs historiques***

Le pré-inventaire des Parcs et Jardins de Vendée, 2001-2007

Gaëtane de La Forge – paysagiste au Conseil d’Architecture d’Urbanisme et d’Environnement de la Vendée (CAUE 85) – DESS « jardins Historiques Patrimoine et Paysages » de l’Ecole d’Architecture de Versailles.

Depuis 2001, l’Association des Parcs et Jardins de Vendée (APJV), en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et le Conseil d’Architecture d’Urbanisme et d’Environnement de Vendée (CAUE 85), recense des parcs et jardins tant privés que publics. L’association est soutenue par le Conseil Général sous forme d’une aide financière annuelle.

La Genèse de l’APJV

Suite aux dégâts de la tempête de 1999, l’association des parcs et jardins de la Vendée s’est créée afin de sauvegarder et promouvoir les parcs et jardins d’intérêt historique et botanique, tant privés que publics.

Toutefois, avant de pouvoir les sauver et les mettre en valeur, il est nécessaire de les connaître et de recenser ce patrimoine fragile qui a traversé les siècles.

Pour mener à bien ce travail de pré-inventaire, l’APJV s’est tourné vers le Conseil d’Architecture d’Urbanisme et d’Environnement de la Vendée qui depuis 2001 encadre des étudiants de l’école de paysage d’Angers, de Bordeaux et de Versailles.

Les objectifs de l’association sont clairs : recenser un maximum de parcs et jardins en impliquant chacun des propriétaires adhérents ou non à l’association ; sensibiliser les propriétaires à la restauration, la sauvegarde et l’entretien de leur jardin ; favoriser la promotion des jardins ouverts au public ; promouvoir auprès d’un large public l’amour et la passion des parcs et jardins.

Bilan du pré-inventaire depuis 2001

De nombreux jardins ont été recensés dont certains possèdent des bases renaissance.

Des parcs réguliers et paysagers de grande qualité ont été inventoriés avec notamment la signature de paysagistes de renommée nationale et internationale comme les frères Bühler qui ont réalisé des jardins privés en Vendée alors qu’ils mettaient en œuvre des jardins publics importants tels que le parc de la Tête d’or à Lyon et le jardin du Thabor à Rennes.

Le Comte de Choulot, Georges Aumont, la famille Noisette (dynastie de jardiniers et paysagistes de Nantes) ont conçu des parcs agricoles et paysagers de grande qualité. Des plans de salons de ces concepteurs ont été retrouvés par les propriétaires et furent présentés lors de l’exposition de la Chabotterie en 2006.

	Carré en île	Régulier	Mixte	Paysager	Autre	Total
2002		2	3	8		13
2003		9	6	9	2	26
2004		8	8	20	4	40 (26 fiches de synthèse 14 monographies)
2005		3	7	23	5	38 (fiches + 1 monographie)
2006	4	6	2	17	4	33 fiches + 1 monographie)
2007	1	9	3	6	4	23 fiches
Total	5	37	29	83	19	173 jardins

-Tableau récapitulatif des parcs et jardins inventoriés et des typologies rencontrées

Carré en île : jardin d'eau du XVI^{ème} siècle en quadrilatère à angles droits entouré de douves en eau. Les côtés ne sont pas forcément égaux. Exemple : La Sénardière à Boufféré et le Landreau aux Herbiers.

Régulier : Parc ou jardin de la fin XVI^{ème}, XVII^{ème} ou XVIII^{ème} dont le plan est dessiné sur une trame orthogonale avec un axe ordonnateur et/ou un axe de symétrie, ayant subi très peu de modifications au XIX^{ème}. Exemple : Le Boistissandeau aux Herbiers.

Mixte : Parc ancien (XVII^{ème} ou XVIII^{ème} à l'origine) ayant évolué au fil des siècles et qui est le plus souvent enrichi de plantations au XIX^{ème} ou au début du XX^{ème}. Exemple : Le jardin Dumaine de Luçon,

Paysager : Parc entièrement créé au XIX^{ème} ou au début du XX^{ème} accompagné généralement d'un logis neuf. Exemple : Le parc des Rochettes de Montaigu.

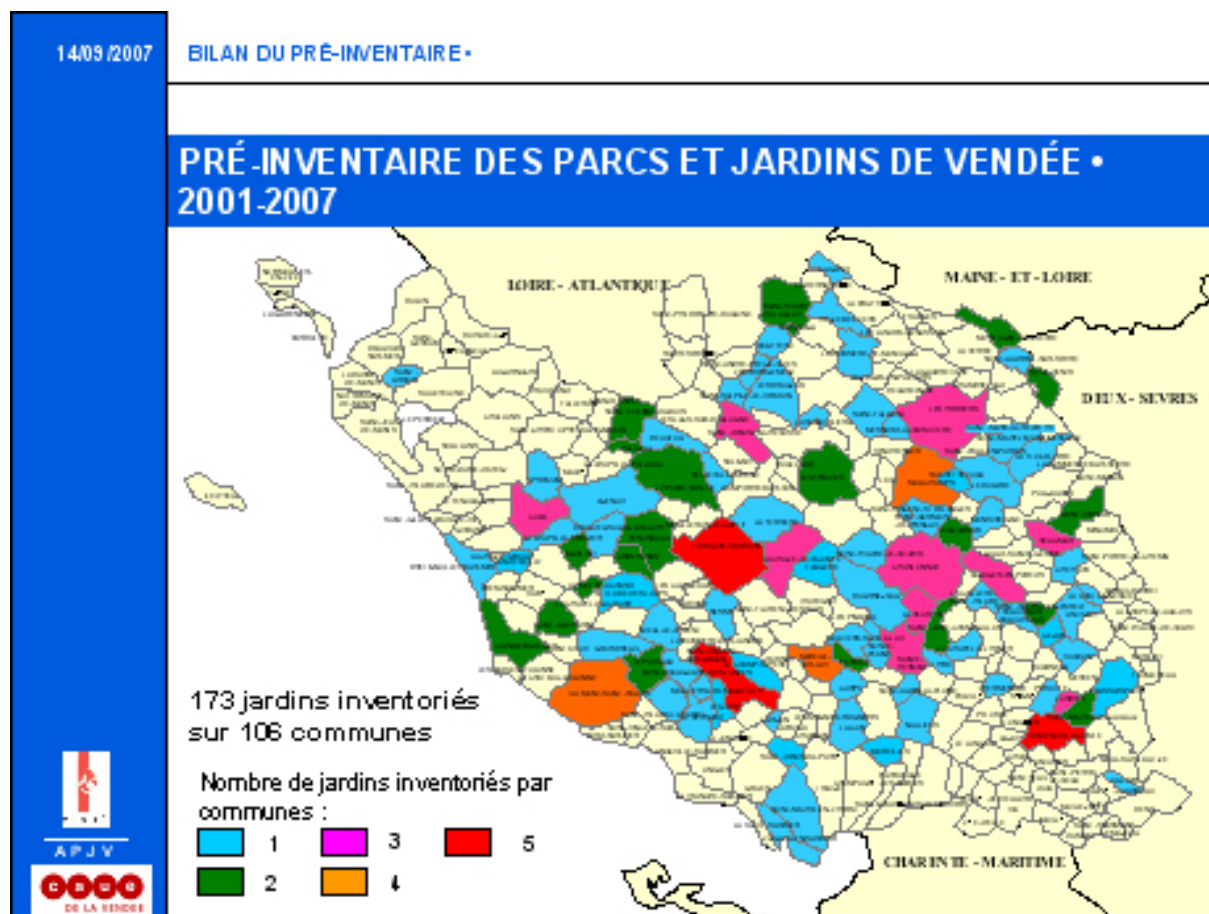
Depuis 2001, 173 jardins privés et publics ont été recensés sur 106 communes dont :

- 5 carrés en île (jardins renaissance),
- 37 jardins réguliers,
- 29 jardins mixtes (réguliers et paysagers),
- 83 parcs paysagers,
- 19 autres (jardins remaniés ou recréés).

Ce travail important, qui va se perpétuer encore, a permis de créer une base de données importante.. En 2006, le Conseil Général a utilisé ces éléments pour mettre en place une exposition à la Chabotterie intitulée *Vendée, côté jardin* qui a attiré 40 000 visiteurs.

Cette exposition a eu pour ambition de retracer les grandes lignes de l'histoire des jardins en Vendée, de la Renaissance à nos jours en les replaçant dans un contexte national tout en

présentant différentes thématiques associées au jardin : science, botanique, voyages des plantes, travail du jardiner ... Cette exposition a été complétée par un catalogue édité au niveau national que l'on peut encore se procurer dans les librairies de grandes villes et à l'accueil de la Chabotterie à Saint-Sulpice le Verdon (85).



Visites des jardins recensés

Le pré-inventaire permet aux propriétaires de prendre conscience de la qualité de leur jardin et certains d'entre eux décident d'ouvrir leurs portes pour le plus grand plaisir de visiteurs passionnés. Chaque année, l'APJV édite, en partenariat avec la DRAC, un guide des jardins à visiter en Vendée et dans la région Pays de la Loire lors du premier week-end de juin lié à l'opération nationale *Rendez-vous aux jardins* et tout l'été.

Le CAUE 85 informe régulièrement les activités de l'APJV sur son site Internet : www.caue85.com

Aides à la restauration

Le Conseil Général a étendu son action en faveur des Parcs et Jardins dans le cadre de son programme d'aide au patrimoine non protégé. Une aide est destinée à des jardins d'intérêts historiques et botaniques. La contrepartie normale est l'ouverture au public au moins une fois par an lors des « Rendez-Vous aux jardins ».

Cette subvention (de 20 % dans un plafond de dépenses de 40 000 euros) concerne les études réalisées par un professionnel qualifié et les travaux d'urgence concernant les plantations et les éléments architecturaux.

La question de la restauration dans un jardin

Isabelle Auricoste, Paysagiste, Professeur à l'Ecole d'architecture et du paysage de Bordeaux. Lauréate du Grand Prix du Paysage en l'an 2000.

Cofondatrice avec Monique Mosser et Jeanine Christiani du Master Jardins Historiques. Elle a gagné avec Yves Brunier, le concours d'aménagement du jardin de l'Hôtel du Département de Vendée à la Roche-sur-yon.

La question de la restauration des jardins a émergé en France ainsi qu'en Europe dans les années 80. C'était une époque pionnière et peu de références existaient. L'étude de la restauration du domaine de Georges Sand dans le Berry m'a permis de commencer un processus de réflexion sur le travail de restauration dans un jardin. Depuis cette expérience, mes idées ont singulièrement évolué. Les années 80 ont vu la publication de la Charte de Florence. Celle-ci a permis de faire reconnaître pour les jardins une valeur culturelle et patrimoniale en confirmant leur appartenance au domaine de l'art. Rappelons qu'à cette époque, l'histoire des jardins n'appartenait pas à l'histoire de l'art. Les jardins étaient considérés seulement selon l'aspect « jardinage » et étaient extrêmement dévalués. Les premiers inventaires réalisés à cette époque ont mis en évidence des parcs et jardins de grande qualité mais aussi leur fragilité et les évolutions formelles qu'ils avaient subies. L'urgence était alors de faire entrer les jardins dans le domaine de la création culturelle pour mettre en route un processus de sauvegarde. Actuellement, le grand public ainsi que les spécialistes ont pris conscience de la valeur de ces jardins et il est devenu nécessaire de poursuivre le travail en développant plutôt les caractères spécifiques qui font des jardins un patrimoine assez singulier.

Les praticiens des jardins se sont vite rendus compte que les méthodes rodées dans le domaine du patrimoine ne n'étaient pas forcément pertinentes pour sauvegarder un jardin. Les jardins sont différents des autres objets du domaine de la création artistique. Beaucoup de questions auxquelles on peut difficilement répondre d'une façon générale sont soulevées à l'occasion de chaque entreprise de restauration. Un jardin peut être comparé à un organisme. Les matériaux qui le composent sont pour l'essentiel des êtres vivants. Un jardin a une enfance, une jeunesse, une maturité et éventuellement une mort. La première question à l'évidence est celle de la nécessité de restaurer un jardin mort c'est-à-dire un jardin entièrement disparu.

Henry Bergson écrit en 1909 dans « L'évolution créatrice » : « L'organisme qui vit est quelque chose qui dure. Son passé se prolonge tout entier dans son présent. Il demeure actuel et agissant. ». Le jardin est quelque chose qui vit et qui dure en évoluant. Chaque intervention, y compris une restauration, vient se rajouter au jardin existant. Cela nécessite d'effectuer un choix dans les éléments existants, certains paraissant plus importants que d'autres pour des raisons financières ou en raison de la disparition de certains éléments, de modifications d'usages, de modifications de l'environnement, de la propriété. Une intervention dans un jardin ancien, en terme de restauration ou de conservation est forcément une intervention moderne. Elle ne peut pas être considérée comme une restitution du passé. Ces interventions sur des lieux considérés comme patrimoniaux et à transmettre aux générations futures doivent bien sûr préserver quelque chose de l'essentiel du lieu. Une autre question apparaît, en quoi consiste l'essentiel ?

L'essentiel n'est pas toujours le même dans tous les jardins car nous ne sommes pas face à un modèle stéréotypé : jardin médiéval, 16^{ème}, 17^{ème} ou paysager. Il y a bien sûr des styles, des

façons de faire propre à chaque créateur et il y a des constantes dans les styles. Mais malgré tout, chaque jardin, au-delà de cette parenté de style et d'époque, a quelque chose d'unique. Chaque lieu est attaché à son territoire, au lieu plus vaste dans lequel il a été créé.

Pour comprendre la singularité de chaque jardin, il faut revenir sur la manière dont la méthodologie des études et des travaux de restauration s'est élaborée et continue à s'élaborer à partir d'expériences concrètes depuis les années 80. Maintenant, c'est presque une banalité de dire qu'un jardin est constitué d'une bonne part de végétaux vivants, que c'est une œuvre évolutive, périssable qui demande une attention et des soins constants pour survivre. C'est ce qui le distingue des œuvres matérielles. La charte de Florence a rendu officielle cette caractéristique. Mais elle a aussi introduit une autre dimension. Lorsqu'elle énumère les différentes valeurs auxquelles se référer pour qualifier l'intérêt patrimonial d'un jardin ancien, comme l'intérêt historique, botanique, artistique et beaucoup d'autres, elle introduit le fait qu'un seul aspect particulier d'un jardin peut être retenu et sauvegardé et être mis en évidence lors d'une restauration. Cela ouvre la voie à une attitude ouverte dans laquelle il serait légitime de sélectionner et de hiérarchiser les éléments du jardin et de les réorganiser dans un projet de restauration. Sous réserve bien sûr de ne pas détruire entièrement le jardin sur lequel on travaille. Cela indique clairement qu'il n'y a pas seulement une sorte de jardin, pas d'ensemble figé de plantes ou de décors pittoresques, pas de référence à un modèle universel.

Les méthodes et les doctrines de restauration générales utilisées pour les objets patrimoniaux s'appliquent parfois mal au jardin. De même, l'expansion du domaine patrimonial pose la question de l'adéquation des doctrines de conservation du patrimoine avec les objets à conserver. Cela induit une attitude beaucoup plus attentive aux différences de nature et aux besoins spécifiques de chaque objet. Les méthodes de recherches et de techniques de mise en œuvre pour la restauration ou la conservation des jardins, ont été élaborées progressivement par les paysagistes en charge de la question de la restauration. Dans les années 80, l'accent était mis sur la nécessité d'un travail documentaire, sur le recours à des méthodes historiques correctes pour analyser, critiquer, comparer, croiser. Et progressivement, il s'est avéré que ces sources écrites ou dessinées ne nous fournissaient pas suffisamment d'informations matérielles, spatiales, sensibles sur les états antérieurs du jardin. On constatait souvent une discordance entre les plans, les documents et même parfois les descriptions et la réalité du terrain.

La première caractéristique de la création des jardins est que beaucoup de travaux se faisaient anciennement à vue, sur place, à partir de savoir-faire généralement connu, qui n'avaient pas besoin d'être consignés par écrit ou par dessin. La seconde caractéristique est que les plans sont assez souvent faux. Soit, ce sont des plans projets qui ne sont pas ou que partiellement réalisés, soit ils embellissent beaucoup la réalité pour la gloire du propriétaire, soit ce sont des relevés partiels des travaux. Ce sont donc souvent des représentations assez peu fiables qui ne permettent pas de visualiser l'apparence concrète du jardin et surtout pas son dispositif spatial comme par exemple la mesure exacte du jeu des volumes, des pleins, des vides, des hauteurs. On ne peut s'appuyer sérieusement sur cette seule base de travail pour un projet de restauration. Au cours de différents travaux, il s'est avéré qu'un œil un peu exercé à la lecture de paysages permettait aussi de déceler sur le terrain d'autres informations qui pouvaient être extrêmement précieuses. C'est-à-dire, de déceler des traces de parcellaires, des traces topographiques, d'altitudes, de mouvements de terrain, des traces hydrologiques, végétales qui restent en général assez visibles dans le jardin même s'il a beaucoup évolué. Le jardin s'offre comme un manuscrit qu'il suffirait de déchiffrer, apportant des informations tout à fait indispensables pour approcher au plus près les formes matérielles du jardin telle qu'elles

étaient en réalité. Les techniques de photos aériennes et d'archéologie ont aussi beaucoup apporté à cette lecture directe. A partir de ce moment là, fut mis en évidence l'empilement des différentes époques, les disparitions, les réutilisations, la permanence ou la dérive des formes.

Par exemple, la morphologie des végétaux rend visible leur histoire individuelle ou collective. Même très dégradés, très anciens, l'examen attentif des végétaux permet une compréhension beaucoup plus fine et concrète de l'évolution des structures du jardin. Les conditions dans lesquels ils ont grandi, où ils ont passé leur jeunesse sont extrêmement importantes car elles déterminent leur forme adulte. Des parterres de buis peuvent être reconstitués à partir de relevés précis et des traces de tailles ou de réactions aux tailles et accidents climatiques. La présence de plantes indicatrices peut révéler des structures souterraines, en principe invisibles comme les canalisations, les drains, les fondations, les terrassements, les allées, les apports de matériaux, etc. Des plantes atypiques peuvent révéler d'anciennes cultures. Il y a tout un champ d'investigations possibles à partir de l'observation précise des plantes présentes sur place

Finalement, le travail de terrain a révélé la structure en palimpseste des jardins. C'est une de leurs caractéristiques. Le jardin est toujours une superposition d'états, dès sa naissance. C'est une autre question importante qui est posée à l'entreprise de restauration. Les restaurations ont tendance à effacer les structures postérieures pour revenir à un état privilégié estimé « authentique » à partir de documentations retrouvées ce qui d'une certaine façon nie la nature même d'un jardin.

Pour tous ceux qui ont travaillé ces vingt dernières années sur des restaurations de jardins, il était important d'inverser l'ordre de la démarche. C'est-à-dire, de donner une valeur méthodologique à l'investigation de terrain, d'en faire fondatrice de toute entreprise de restauration parce qu'elle permet d'approcher la réalité passée, même si celle-ci a été beaucoup effacée. L'enquête de terrain nous permet de formuler les hypothèses de la recherche documentaire d'orienter la recherche archéologique afin de les confirmer ou de les infirmer. Si, au moment des inventaires, il est important de collectionner, de repérer les sources documentaires pour étayer l'argumentaire sur l'intérêt du jardin, il faut, au moment d'aborder le travail opérationnel de la restauration, commencer par le terrain. Le jardin est lui-même une archive. Cette caractéristique pose aussi une autre question de restauration. Que doit-on conserver de cette archive dans l'état futur ? Les archéologues sont confrontés aux mêmes interrogations car ils n'ont pas actuellement toutes les clés de lecture. Cela laisse du travail aussi et de nouvelles investigations pour les générations futures.

En tout cas, le travail de terrain ancre la recherche dans une réalité matérielle et rend intelligible la complexité de l'histoire du lieu. C'est non seulement dans le registre de la connaissance qu'on travaille mais dans l'espace réel. La restauration s'inscrit forcément dans l'espace concret du lieu, il est donc nécessaire de ne pas lâcher le lieu. Se posent alors des questions telles que : Qu'est ce que la valeur patrimoniale dans un jardin ? Quelle valeur accorde-t-on à la structure en palimpseste du jardin ?

Une autre dimension est la perception à hauteur d'œil. Toutes les compositions de jardin sont faites pour être à hauteur d'œil et perçues de l'intérieur au moyen de dispositifs spatiaux qui rendent visibles la composition pour le promeneur. Quels que soient la dimension ou le style du jardin, son espace est organisé par des dispositifs spatiaux qui créent des situations précises. Il faut pour travailler avoir conscience de cette dimension que nous donne le terrain.

Il nous faut travailler non pas à partir du plan mais à partir de la situation spatiale dans laquelle il a été inscrit.

Pour conclure, un aspect très important, évoqué par Monique Mosser dans l'introduction au catalogue « *Vendée côté jardin. Promenade au cœur d'un patrimoine* », est la dimension territoriale du jardin. Un jardin, c'est un morceau de territoire, c'est un lieu qui prend en compte la topographie, l'hydrographie, le climat, les déplacements sur le territoire, les usages sociaux et personnels. La création d'un jardin s'appuie sur les ressources et les caractéristiques physiques de ce territoire mais aussi il les modifie ensuite, les fait évoluer, les polarise. Toutes ces relations d'échanges avec le territoire sont fondamentales pour comprendre un jardin et font partie des quelques éléments essentiels qui s'agit de conserver, de projeter dans l'avenir dans une restauration qui fera vivre le jardin au lieu de figer une forme..

QUESTIONS

Eveline de Raigniac :

Vous avez évoqué à plusieurs reprises la Charte de Florence. De quoi s'agit-il ?

Isabelle Auricoste :

C'est un document rédigé par l'ICOMOS, qui émane de l'UNESCO en 1981. Sur le modèle de la charte de Venise pour la conservation des monuments historiques. c'est un document assez bien connu de tous ceux qui s'intéressent à la problématique de la restauration des jardins, car il a posé les bases d'une réflexion mettant en évidence les aspects spécifique et singulier du jardin parmi toutes les autres œuvres patrimoniales. Consultable sur Google, elle serait certainement à revoir à la lumière de nos expériences de ces 20 dernières années mais elle continue à être très utile comme base de travail.

Françoise Vitale, paysagiste :

Je viens de participer à la restauration du jardin de Georges Clemenceau sous la directive de l'ABF. Vous avez parlé de votre expérience vis-à-vis de la restauration du jardin de Georges Sand, vous n'avez pas parlé dans la dimension de la restauration, d'être confronté à un personnage important qui a soit créé soit qui a participé à une restauration de jardin. Quelle a été cette dimension que vous avez ressentie lorsque vous avez été amenée à faire cette restauration ?

Isabelle Auricoste :

Evidemment, il y a beaucoup de choses dont ne j'ai pas parlé, j'ai essayé de mettre en évidence l'état actuel de ma réflexion. Le travail que nous avons fait avec Monique Mosser dans le jardin de George Sand à Nohant a été fondateur. Nous nous sommes aperçues que la personnalité de la propriétaire était là l'essentiel de l'intérêt. Le jardin, n'a rien de spectaculaire, c'est encore le jardin d'une belle maison bourgeoise sur 5 ha. Mais c'était le jardin d'enfance de George Sand, très peu changé, alors que tout le monde imaginait un jardin romantique disparu, inspiré par Chopin, Musset et bien d'autres. En fait c'était un verger, un potager, un petit bosquet, une roseraie, des choses très modestes qui avaient été volontairement préservées. Tout notre travail a été de mettre en évidence la modestie de ce jardin. Nous avons du travailler sur une analyse très approfondie de l'état des lieux et croiser les informations qu'elle nous a donné avec une approche de la personnalité de George Sand, sur ses goûts en matière de jardin, ses mémoires sa correspondance, l'examen d'actes notariés, de cartes et de cadastres.

Plan de gestion dans un parc historique : exemple du jardin botanique de Nantes

Claude Figureau, Responsable du jardin botanique de Nantes

Le jardin des plantes de Nantes est un lieu historique d'une surface de 7,5h qui dépend des Services des Espaces Verts et Environnement de la ville de Nantes.

Le plan d'action du service a trois orientations :

- L'identité et la diversité patrimoniale,
- Assurer le bien être et la sécurité des usagers,
- Communication et cohésion sociale.

L'identité et la diversité patrimoniale sont déclinées en plusieurs actions permettant de valoriser les espaces paysagers.

En premier lieu, par l'augmentation de la richesse floristique et faunistique. En effet, dans le cadre de l'Agenda 21 de la ville de Nantes, le jardin botanique pilote une équipe pluridisciplinaire pour la réalisation d'un inventaire et la proposition d'un cahier des charges pour la gestion des zones naturelles (Zone Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF) et Espace Naturel Sensible (ENS)). L'inventaire est fait à 50% dans les ENS et dans les ZNIEFF. Le but est de créer un véritable réseau de communication biologique ou corridor écologique pour la faune et la flore.

En deuxième lieu, il faut valoriser l'espace paysager en renforçant l'offre touristique avec la création d'un lieu d'accueil au jardin des Plantes (boutique, cafétéria). De plus Nantes dispose d'un panel de parcs de styles différents et il est intéressant de développer la thématique des jardins (jardin botanique en tant que musée de la botanique, l'île Versailles sur le thème du jardin japonais, le Parc de Procé sur le thème du jardin anglais et le cimetière-parc sur le thème de l'arboretum du 21^{ème} siècle).

En troisième lieu, il faut réhabiliter le patrimoine existant. Le programme de réhabilitation des parcs, jardins et squares a permis de travailler sur plusieurs projets dans la ville de Nantes avec le programme de restauration des squares de quartiers mené de 2004 à 2007. Depuis 1999, le programme de restauration du jardin des Plantes est lancé avec la restauration de la grande serre. Au Grand Blottereau a été entrepris la restauration de la grande serre d'agronomie tropicale et en 2006 a démarré la construction d'un centre de soins de la faune sauvage au parc de la Chantrerie.

Dans le cadre de la communication et de la cohésion sociale, la ville de Nantes participe à l'action de coopération internationale avec des échanges de graines par le jardin botanique de 10 à 15000 sachets par an ainsi que par des actions de développement de conseil et d'expertise par le Jardin botanique auprès de villes étrangères comme Cochabamba (Bolivie), Dschang (Cameroun).

La gestion du jardin des plantes de Nantes s'exerce sur quatre axes :

- la gestion scientifique et technique des collections,
- la gestion du patrimoine arboré,
- la gestion du patrimoine architectural,
- la gestion horticole (activités saisonnières).

La gestion scientifique et technique des collections se fait avec une mission de collection « ex-situ ». La collection vivante est de 11000 espèces et la collection inerte est de 20000 objets dont 15000 photos.

L'histoire du jardin : En 1850, le botaniste/médecin Jean Marie Ecorchard réalise ce jardin dans le style paysager anglais. Il sera considéré comme le cinquième plus beau jardin de style victorien d'Europe par Royal horticultural society (Angleterre). J.M. Ecorchard avait considéré le jardin des plantes comme un ensemble d'écoles de botanique. La majeure partie fut plantée comme un arboretum de manière très scientifique. Cette rigueur s'est perdue jusqu'en 1984. Le parc est alors repris en main pour restaurer les écoles botaniques créées par Ecorchard. La première étape fut la restauration des grandes familles botaniques représentant 2127 espèces. Ce sont 16 familles de plantes ligneuses au total qui sont présentes dans le jardin botanique : les Cornacées, les Magnoliacées, les Bétulacées, les Hydrangeacées, les Hamamélidacées, les Berberidacées, les Cistacées, les Araliacées, les Protéacées, les Fagacées, les Arecacées, les Caprifoliacées, les Pinacées, les Cupressacées, les Taxacées, les Rosacées. Puis, il y a eu la restauration des autres écoles botaniques.

L'école botanique herbacée :

- les rocailles sont consacrées aux plantes des chaînes de montagnes du monde,
- la flore armoricaine est une école de botanique systématique avec 1580 espèces,
- l'école botanique des plantes médicinales et toxiques avec 280 espèces,
- l'orangerie et la serre adossée sont l'école botanique des zones méditerranéennes du globe avec 585 espèces. Cela a permis de garder la technique de la culture en bac.

Les écoles botaniques tropicales :

- La serre des plantes succulentes avec 1252 espèces,
- Les deux serres de cactacées avec 1895 espèces et un nouveau système de culture en expérimentation,
- Les cinq serres de plantes épiphytes ont fait l'objet de recherches écologiques pour la création d'un écosystème fonctionnel avec 1982 espèces. Sur des piquets de châtaigniers est réalisée une écorce artificielle qui se colonise de cyanobactéries puis de mousses tropicales qui assurent la nutrition des plantes épiphytes. Il n'y a aucun apport d'engrais et de pesticide depuis 1984. Des plantes terrestres occupent le sol dans les mêmes conditions (220 espèces).

Enfin, il y a eu création d'une école botanique des écotypes prostrés comprenant huit espèces qui ont fait l'objet d'études et de publications.

Pour gérer de manière scientifique des collections vivantes, il faut gérer les flux de plantes grâce à l'index seminum. Tous les jardins botaniques échangent de portions de leur flore au moyen d'un document (liste de graines disponibles) ce qui leur permet d'enrichir leur collection mais aussi de répondre aux chercheurs sur des sujets très précis. Au niveau du Jardin des Plantes, toutes les graines entrant dans les collections sont répertoriées dans le cahier d'enregistrement, puis leur est attribué un numéro de millésime et un numéro d'ordre. Elles sont ensuite stockées en chambre froide à + 4°C. Les graines sont ensuite semées à la période favorable. Une fois levées, elles sont repiquées en pot ou en pépinière à l'extérieur (sauf pour les serres). Lorsqu'elles mesurent 25cm de haut, elles sont introduites dans les collections. A ce stade, un étiquetage scientifique est réalisé après un travail bibliographique. L'étiquette comprend le nom scientifique, l'auteur, la chorologie, la classification, la

provenance, le nom vernaculaire, l'auto-écologie et le numéro d'introduction dans les collections. Lorsque les plantes sont installées dans les collections, elles sont enregistrées informatiquement.

La gestion du patrimoine arboré : Un inventaire du patrimoine arboré est réalisé dans la ville de Nantes selon la charte de l'arbre. Cela permet le contrôle régulier et un diagnostic sanitaire selon 3 rythmes :

- 1 an pour les arbres à problème,
- 3 ans pour les arbres juvéniles,
- 5 ans pour les autres arbres adultes.

Exemple d'une opération de démontage d'un cèdre en 2006 dans le parc. Il a fallu sécuriser la zone par un balisage du chantier. Ce sont des élagueurs professionnels (du service des espaces verts) qui interviennent car les arbustes présents sous le cèdre ne doivent pas subir de casse.

La gestion du patrimoine architectural : Des plans pluriannuels de réhabilitation et de restauration ont été établis pour le jardin des plantes. Cela permis l'amélioration du confort et de la sécurité des usagers avec la réfection des allées, la restauration du mobilier (bancs et corbeilles), la création de sanitaires, l'amélioration et l'entretien du patrimoine avec la réfection des grandes serres tropicales et le ravalement des façades des bâtiments, la réfection des clôtures. Avant tous ces travaux, il a fallu remettre en état les réseaux : reprise des branchements d'eaux pluviales, remise en état et automatisation du réseau d'arrosage. En un mot réaliser des économies d'eau

Dans le cadre de la contribution scientifique et de l'animation pédagogique, le jardin des plantes accueille un jardin des pollens (Pollinier sentinelle) réalisé à la demande des allergologues de l'Ouest. Le jardin est planté de 19 espèces choisies par les médecins allergologues. Il permettra d'affiner la connaissance des pics et des périodes de risques d'allergies aux pollens. Il complète le dispositif de capteurs de pollen du RNSA (réseau national de surveillance aérobiologique) fixés sur les toits, mesurant la qualité et la quantité des pollens.

Une aire de jeu pédagogique et ludique devrait être créée en 2008 – 2010.

La gestion horticole : Ce sont toutes les activités saisonnières de fleurissement et d'entretien en général du jardin des plantes.

Pour s'occuper des 2,5ha de gazon :

- Tonte de la mi-mars à la mi-novembre une fois par semaine,
- Engrais /épandage : début mars, fin mai, fin juin, début septembre, début novembre
- Découpage des bordures : tous les mois et demi,
- Aération : tous les ans,
- Arrosage : automatique, programmé la nuit.

Les arbrisseaux et les arbustes :

- taille des arbustes à fleurs :
 - o janvier pour les arbustes à floraison sur bois de l'année
 - o mai pour les arbustes à floraison sur bois de l'année précédente
- taille des haies :
 - o février, juin, septembre
- taille des camélias :
 - o à partir du 15 avril au 15 mai
- taille des azalées :

o à partir du 15 mai

Fleurissement sur 2500m² :

- Estival : 75000 plantes, 40 massifs dont 5 mosaïques, début des plantations fin mai,
- Automnal : 65000 plantes, début des plantations la quatrième semaine d'octobre,
- Chrysanthèmes : présentation hors sol de 600 plantes, collection comprise, début au 15 octobre,
- Entretien des massifs : désherbage

Collection d'herbacées extérieures et serres :

- Rocailles : plantation, désherbage, suivi des collections, étiquetage. 4 jours par semaine pour un agent,
- Ecole botanique systématique, médicinales : plantation, désherbage, suivi des collections, étiquetage, multiplication. 4 jours par semaine pour un agent,
- Serres de forêt tropicale dense humide : suivi des collections, multiplication, préparation des supports, fixation de plantes épiphytes, visites guidées (400m²). 5 jours par semaine pour deux agents. Une journée par semaine pour les visites guidées des écoles,
- Serres désertique et semi désertique : suivi des collections, multiplication, rempotages, visites guidées (200m²). 5 jours par semaine pour un agent. Une journée par semaine pour les visites guidées des écoles.

Le personnel : 19 agents dont un directeur, un botaniste, un agent de maîtrise assurant la gestion quotidienne et l'encadrement de l'équipe, un graveur assurant l'étiquetage gravé et l'enregistrement informatique des plantes, trois jardiniers assurent la maintenance des serres et les visites guidées, un jardinier affecté à l'école botanique et aux services des échanges de graines, 11 jardiniers assurant l'ensemble des tâches non spécialisées, chacun ayant la responsabilité d'une collection et assurent 3 visites de week-end par an en soulagement des agents des serres.

QUESTIONS

Didier Wirth, Président du Comité des Parcs et Jardins de France :

Que faire contre la mineuse du marronnier ?

Claude Figureau :

Il faut éliminer systématiquement toutes les feuilles sous les arbres en les brûlant. On gère très bien le problème comme ça.

Didier Wirth :

Avez-vous expérimenté les pièges à phéromones sur la mineuse ?

Claude Figureau :

Pour le moment, on expérimente les pièges à phéromones mais actuellement ils ne sont pas encore disponibles en tant que piègeage. Mais il est évident que si l'on veut piéger aux phéromones la mineuse, il faudrait disposer de beaucoup de pièges sous les arbres vu la quantité qu'il y a. Par contre, pour le piègeage pour la processionnaire du pin, à Nantes depuis deux ans, sur 50 pièges, on compte 25 000 mâles. On voit très nettement quand on fait l'inventaire depuis deux ans du nombre de pièges que l'on met, du nombre d'animaux piégés et du nombre de nids de chenilles que nous allons enlever manuellement, on a vu ce nombre

de nids de chenilles en baisse véritable dans les zones où on fait du piégeage de phéromones de la processionnaire du pin.

Georges Wehry :

Les cyanobactéries, qui peuvent éviter les anti- parasites et les fertilisateurs, peut-on faire ce genre d'approche en dehors de serre ou faut-il être toujours à l'intérieur de l'orangerie ou d'une serre ?

Claude Figureau :

Il y a dans votre environnement des tonnes cyanobactéries. Si vous avez une demeure dont la façade commence à noircir vous avez des cyanobactéries.

Question :

Qu'est ce qu'un écotype prostré ?

Claude Figureau :

Chaque espèce a une aire géographique naturelle en rapport à son écologie. A la marge de son aire l'espèce peut rencontrer des conditions pédologiques équivalentes mais des conditions climatiques très différentes. Dans le cas d'espèces prostrées du littoral il s'agit de plantes dont l'aire géographique s'étend à l'intérieur des terres et qu'à la marge elle trouve des conditions pédologiques favorables mais par contre des conditions aériennes perturbantes. C'est le cas du sel et des embruns. A la limite de son aire, quand elle touche la zone halophyte (zone marine), soit elle s'accommode, elle se couche pour résister au vent et du coup elle devient prostrée, couchée. Si vous prélevez cette plante là, que vous la cultivez hors milieu le Jardin des Plantes de Nantes dans notre exemple, elle va se redresser car il n'y a plus de vent et d'embruns. On appelle ça un accommodat. Ça ne touche pas la génétique de l'espèce.

Il arrive que des accommodats intègrent dans leur information génétique ce caractère prostré. Les mécanismes sont très compliqués. Ce sont des mécanismes génétiques de spéciation, de création d'espèce. Ces mécanismes se transmettent à leur descendance par voie sexuée et donc se retrouvent dans les graines et les plantes issues de celles-ci. Pour décrire ces écotypes prostrés, nous avons dû cultiver des plantes venant de la nature, leur faire produire des graines à Nantes : les semer et nous obtenons une première génération de graines produites à Nantes. Lorsque les plantes de cette première génération fleurissent, elles sont protégées des fécondations par les insectes. Les graines ainsi produites sont semées pour obtenir des plantes qui fleurissent au bout de trois ans. Une troisième génération est encore produite à partir des graines de la deuxième génération. En parallèle à titre comparatif sont semées des graines prélevées sur une des stations sauvages. Il faut environ dix ans pour obtenir des résultats fiables.

Comment gérer les arbres et les alignements dans un parc ?

Pierre Bazin, Expert arboricole, spécialiste des arbres de parcs, auteur d'ouvrages, formateur, bureau d'études Aubépine à Rennes.

Isabelle Auricoste parlait de ses référents de réflexion sur la restauration de jardin, nous enseignant que le corpus de réflexion des jardins historiques est issu des bâtiments et des monuments historiques. Celui de la gestion des arbres est incontestablement issu de la forêt. Il est à notre sens à la fois pertinent pour certains aspects, et totalement inadaptés pour d'autres. Ne pouvant tout traiter, nous nous attarderons sur la singularité des objectifs de gestion des arbres du parc.

L'étude de la gestion de la forêt a enseigné au moins deux principes essentiels qui restent très adaptés aux parcs : Tout d'abord, la nécessité d'inscrire la gestion de l'arbre dans la longue durée pour en avoir le bénéfice le moins discontinu possible. En effet, si l'arbre est un individu pérenne plus longévif que l'homme, il reste néanmoins mortel en tant qu'individu. Un vieil arbre qu'on abat crée toujours un énorme vide, et en même temps un champ de lumière et d'opportunités. Aussi, si les hommes ne se préparent pas en permanence à régénérer les forêts comme les parcs, en prélevant les vieux individus avant que leur bois ne se dégrade, et en donnant de la lumière aux jeunes pour préparer leur succession, la forêt non seulement ne produit plus de bois sain, mais se fragilise. Une fois fragile, le temps manque entre le moment où les vieux arbres tombent ou doivent être abattus et celui auquel les jeunes prennent complètement leur place. Une séquence de plusieurs décennies arrive alors, sans arbres dignes de ce nom. Il est donc nécessaire d'anticiper le vieillissement des populations, en renouvelant régulièrement.

Le second point très important issu de la science forestière est directement applicable à notre propos : Les objectifs forestiers ne sont réalistes qu'en ce qu'ils prennent en considération le milieu, c'est-à-dire les éléments de sol, de climat, de relief, d'eau, etc. Que ce soit dans une forêt, dans un parc ou dans un jardin, chaque espèce a ses exigences, et rien ne peut se faire indépendamment du milieu. Si l'on s'en abstrait, les exigences biologiques rappellent à l'ordre tôt ou tard. Tous les sols, tous les climats ne peuvent porter un cèdre ou un tulipier magnifique : c'est irrémédiable. A cet égard, l'évolution du climat est une donnée nouvelle à intégrer dans le raisonnement, même si toutes les données n'en sont pas encore maîtrisées.

L'application de ces deux principes aux parcs français est immédiate. Concernant la gestion du temps, la grosse partie de notre patrimoine de parcs a été plantée au 19^{ème} soit il y a entre un et deux siècles. Or, la durée de vie observable des arbres est le plus souvent de 100 à 150 ans, plus rarement 200 ans, encore plus rarement au-delà. Les rares exceptions sont trop souvent citées pour justifier l'inaction à renouveler. Mais il y a très peu de marronniers, de conifères ou de chênes exotiques, pour ne prendre que ces quelques exemples courants, qui atteignent deux siècles, encore moins d'ormes, de frênes ou de peupliers. Les parcs français peuplés de ces arbres et de bien d'autres commencent donc logiquement à dépérir, à poser des problèmes phytosanitaires, à tomber aux tempêtes. Il faut donc vite s'engager dans un processus de renouvellement pour transmettre les compositions dont ils sont le plus souvent l'essentiel de la matière. Il est probable que les ouragans des années 80 (82 en Limousin en 87 en Bretagne et Normandie), suivis des sécheresses répétées du début de la décennie 90, des deux ouragans cataclysmiques de fin 99, et de la canicule de 2003, ont conduit à ce qu'une proportion très importante de ces arbres ait déjà disparu.

Concernant la prise en compte du milieu, remarquons simplement que les parcs sont depuis longtemps les lieux privilégiés d'introduction : de la multitude d'exotiques qui y ont été plantés depuis deux siècles et plus, ne subsistent que celles qui ont survécu aux froids exceptionnels, aux sécheresses remarquables, aux canicules, tempêtes, etc., et à la durée. Ce tri sélectif est précieux, puisqu'il a permis d'observer et sans doute d'éviter des erreurs d'implantation massives et à grande échelle en forêt. Il est donc sans doute encore nécessaire de continuer de planter à quelques exemplaires de toutes sortes d'espèces exotiques plus ou moins connues pour tester leur adaptation aux climats plus chauds et tempétueux que les scientifiques nous annoncent. Les espaces publics et les arboretums suivis scientifiquement n'y suffiront probablement pas : le réseau des parcs et jardins privés créent les références indispensables en la matière, comme l'a par exemple montré le travail de relevé méticuleux des richesses botaniques des parcs du Finistère il y a quelques années.

Mais les concepts de gestion forestière ne permettent pas tous de penser convenablement la gestion des arbres de parcs. En effet, la différence fondamentale réside en ce que la mission première des arbres ici ne consiste pas à produire prioritairement du bois mais à produire prioritairement du beau, ce qui est d'une toute autre nature, et probablement d'une tout autre complexité. Une belle grume ou un tronc carié est relativement facile à évaluer, mais offrir une belle scène paysagère, ou rectifier une promenade ennuyeuse, comment les traduire en actes de gestion ? Il y a là une source de difficulté à la fois conceptuelle, mais aussi de nature de formation des acteurs : La science de l'ingénieur et du technicien, qui tend légitimement à mettre la forêt en coupes réglées en application des mathématiques de la production de bois, se heurte au doute et à la difficulté de produire une mathématique appliquée à la production du beau. Si le mot n'est en effet sans doute pas adapté, pourtant cette science existe, et le hasard n'y a pas beaucoup de place : Nous allons tenter de le démontrer.

De quoi s'agit-il dans les faits ? Il semble tout d'abord important de comprendre que l'arbre est non seulement un sujet du parc, mais aussi, et sans doute surtout, un instrument pour le voir, au travers d'écrans, de cadres, de voûtes et autres dispositifs visuels qu'il sert délibérément à construire. En clignant les yeux dans un parc boisé, au point de ne plus percevoir qu'ombre et lumière dans l'oeil, il apparaît que les arbres font les masses sombres d'où se détachent les espaces lumineux, à savoir l'eau, l'herbe et le ciel. Si l'on rajoute la lisière claire et l'arbre fleuri ou chatoyant de luminosité intermédiaire, voilà finalement notre matière.

Pour appréhender plus finement ce double statut, celui d'objet de la vision et de serviteur de la vue, nous proposons d'observer la peinture de paysage, des tableaux choisis pour la diversité des rôles et situations qu'y occupent les arbres, en nous demandant : Où sont les arbres dans le tableau ? Qu'apportent-ils à la composition ? Quels types de rapport physiques, mais aussi sensuels entretiennent-ils avec le reste des éléments ? Ce biais d'analyse présente l'avantage de se détacher de la végétation réelle du parc, souvent complexe voire confuse, pour tenter d'aller à l'essentiel de la recherche artistique la concernant, et sans changer de sujet puisque l'art des jardins emprunte largement à celui de la peinture du paysage, qu'ils entretiennent un rapport historique de filiation, et qu'ils recherchent ensemble la création d'un « beau » paysage, avec toute la distance critique que ce mot nécessite. Afin d'illustrer notre propos, prenons quelques exemples :

La Villa de Raphaël de J.A.D. Ingres

De hautes silhouettes de pins peuplent l'arrière plan d'une grande demeure italienne exposée au soleil écrasant de l'été. La pierre claire renvoie la lumière, comme les chaumes de blé du premier plan, tandis que les frondaisons l'absorbent : la maison en ressort plus brillante et claire, valorisée par le jeu du contraste. Cet effet se rapproche de celui régulièrement travaillé pour la mise en scène de la statuaire, ou des corps vivants. La sombre végétation est un bon outil de faire valoir des marbres, par exemple, sur un hémicycle taillé en fond de plan vert sombre. Mais elle peut dominer, ou non, son sujet, ce qui n'est pas du tout neutre dans le tableau, et ne signifie pas la même chose dans les deux cas. On voit par là que la gestion devra s'attacher aux effets de la lumière, mais aussi considérer les effets de hauteurs, de gabarits, ou de surplombs entre végétal et minéral, choisir des textures et couleurs de feuillages qui « fonctionnent » au regard dans des jeux de rapports à la fois plastiques, volumétriques, et lumineux entre éléments de natures différentes. Ce simple exemple prouve que la gestion repose alors sur une appréciation sensible du tableau, et ne peut se réduire à sa dimension phytosanitaire même si, bien entendu, elle reste non seulement importante, mais parallèlement même déterminante.

Paysage au pont de pierre de Rembrandt, vers 1638

Ce tableau, repose sur trois éléments banals : un pont, un arbre, et un ciel lourd d'orage. Le tableau est sombre, et le ciel tourmenté communique une atmosphère dramatique. Qu'apporte l'arbre dans cette trilogie? Pour le savoir, il suffit de l'enlever mentalement: alors on s'aperçoit que la vie a disparu, le lien entre le ciel et la terre, et la verticale vitale à l'équilibre de la composition avec. Comment « gérer » cet élément sans saisir cette force tout à la fois symbolique, graphique et vivante, et tabler sur la sensibilité du promeneur qui, peut-être, percevra la beauté de cette vue? On en vient vite à l'éducation du regard, bien sûr, dans notre société de l'image. Mais il n'y aurait sans doute pas tant de visiteurs dans les jardins si le plaisir de ces lieux n'en était pas perçu.

Paysage avec Tobie et l'ange de Domenico Zampieri, dit Le Dominiquin (1581-1641)

Les arbres apparaissent au bord du tableau, formant un rideau de scène ouvert. Ils constituent alors le cadre sombre ou perméable de la peinture, prennent un rôle modeste mais capital. Ils aident à diriger le regard vers le cœur des sujets, au second plan. Dans de telles dispositions de face, deux arbres latéraux symétriquement disposés définissent ou confortent ainsi l'axe de vue principal sur le paysage, la façade, ou les personnages. Ce sont alors des artisans de la profondeur du champ qui fabriquent une épaisseur imaginaire pour l'œil humain. Les alignements ouvriront de même des fenêtres frontales ou latérales sur le paysage au cours de la promenade, permettant de voir la clarté des découverts à partir de l'ombre, gage de confort non seulement visuel, mais simplement physique pour le promeneur. C'est un grand classique du parc de toutes époques.

Libeccciata de Giovanni Fattori, après 1880

Il s'agit d'un paysage de tempête sur un littoral : trois bandes horizontales représentent la grève, la mer, le ciel. Elles sont traversées par l'oblique de deux arbres inclinés qui nous illustrent la direction et la violence du vent. Ils participent à raconter l'histoire dont la peinture est l'objet, la tempête. Les variantes de cet apport romanesque sont infinies, propres à chaque tableau, comme à chaque site : L'arbre raconte le milieu, sec, frais, venté, montagneux, etc. et donne de la chair à l'histoire ou à la vocation du site.

Paysage avec deux chênes de Jan van Goyen, 1641.

Il arrive que l'arbre soit le sujet principal du tableau. Ici, deux vieux chênes nouveaux se détachent du ciel et font le sujet majeur devant un paysage lointain de campagne de Flandre. Dans la nature comme dans les parcs, des arbres singuliers entretiennent un dialogue extraordinaire avec leur environnement. Leurs particularités de forme, de dimension, de couleur ou de texture en font des objets d'art. Leur place dans la scène est capitale: Comment « gérer » la mort d'un tel individu, soit en renonçant à la place précise et l'anticiper en plantant à une autre place, soit en renonçant à des décennies de beauté d'un arbre majeur à cet endroit précis ? C'est toujours une affaire de compromis entre les injonctions souvent contradictoires de la précision dans l'espace et du besoin d'anticiper le temps. Mais nul ne peut planter un jeune sous un vieux finissant : il lui faut une place neuve et claire, même si le vieux en occupe une meilleure !

Il n'est pas nécessaire de poursuivre plus longuement cet exercice pour saisir que fabriquer le « beau » avec des arbres a nécessité la maîtrise d'un art de la mise en scène. Beaucoup d'éléments d'objectifs relèvent en effet fondamentalement du savoir-faire pictural : choix des angles de vue, création des profondeurs, jeux de contrastes de lumières, de textures, de couleurs, force des symboles... Il s'agit bien au travers de ce savoir de l'art de construire un paysage avec des arbres. On voit par-là qu'une bonne gestion ne peut se faire qu'après compréhension et réappropriation d'objectifs dont la nature sensible est singulière, propre à chaque lieu comme à chaque tableau, c'est à dire différente d'un arbre ou d'un ensemble d'arbre à l'autre et d'un parc à l'autre. Et si le plus court chemin, pour le gestionnaire, était de plisser les yeux, et se faire un moment, si ce n'est peintre du moins critique d'art, pour saisir la composition offerte à ses yeux avant toute autre tentative d'agir?

Ce ne sera qu'une étape. Il lui restera bien entendu à user des méthodes pragmatiques propres à la gestion des arbres et des peuplements, et les mettre « en musique » dans l'espace et le temps pour tenter de pérenniser les compositions. Il n'était pas question ici de nier l'importance et la nécessité de ces derniers aspects, mais bien de relativiser leur caractère purement technique, arboricole ou forestier, dans le cadre de notre propos. L'art des jardins est bien un art, et le restaurateur de ces lieux se doit donc de s'en approprier l'objet.

QUESTIONS

Guillaume de Mézerac, Président du syndicat des forestiers de Vendée :

J'ai deux questions financières. A savoir, lorsque les arbres deviennent remarquables, c'est qu'ils ont atteint un certain âge et quand ils ont atteint un certain niveau d'âge pour parcs ouverts au public, il y a une difficulté importante, c'est la difficulté de l'assurance. Si par exemple, il existe un sinistre, si un arbre ou une branche tombe sur un visiteur, nous pouvons, nous propriétaires, avoir quelques difficultés, l'assureur arguant que c'était un parc sénéçant et qu'on a pas géré notre parc en bon père de famille, qu'on aurait dû renouveler plutôt ces alignements et ces arbres. En conséquence, sans le savoir, beaucoup de propriétaires de parcs ouverts au public connaissent une fragilité patrimoniale, financière et juridique.

Lorsqu'on aménage ou on restaure un parc, les sommes en jeu sont assez considérables. Dès lors, ne pourrait-on pas calquer la fiscalité sur celle des entreprises type industrielles ou commerciales, à savoir pouvoir provisionner et amortir convenablement ces efforts financiers qui sont consentis sur un ou deux arbres.

Marie- Eugène Héraud :

La partie financière pourrait faire une demi-journée d'entretiens spécifique là dessus. En ce qui concerne les arbres vieillissants, mes nombreuses visites en Angleterre me font dire que les Anglais ont une manière bien à eux de traiter les vieux arbres de façon absolument agréable. Ils les laissent mourir tranquillement car ce sont des habitats du grand capricorne du chêne par exemple donc ils ne vont pas aller ailleurs pendant ce temps là. En fait, il suffit d'interdire la visite sous l'arbre. On n'est pas obligé d'ouvrir au public l'ensemble de sa prairie ou l'ensemble de ces arbres. Et piétiner le pied d'un arbre quand vous faites passer deux personnes par jour, ça va mais quand vous y fait passer trop de monde, c'est une catastrophe pour l'arbre, vous augmenter sa sénilité.

Pierre Bazin :

Sur la question de la responsabilité du propriétaire, je ne peux qu'aller dans votre sens. A partir du moment où l'on ouvre son domaine au public ou que les gens circulent aux endroits censés circuler ou sur lequel on les appelle à circuler, il veut mieux qu'il ne tombe pas une branche sur la tête de quelqu'un, parce que ça peut être assez dramatique. De ce que je connais de cette pratique, le propriétaire doit témoigner qu'il est dans une démarche de gestion et qu'il a pris en considération l'existence de ces vieux arbres, qu'il a pris un certain nombre de dispositifs et qu'il est en train d'accompagner son parc dans un renouvellement d'un certain nombre de structure en particulier les plus fragiles et notamment dans les endroits fréquentés par le public. Parce que nulle n'est à l'abri d'un événement climatique, qui fait que les arbres tombent sur la tête des gens et on ne saurait sécuriser tout. Je dirai que l'existence même de l'arbre est extrêmement dangereuse. Coupons-les tous !

L'important c'est de s'engager dans une politique de gestion et surtout de sécuriser les endroits qui méritent de l'être. Cela dit, je pense notamment aux vieux chênes qui ont des branches mortes et qui les gardent. Ces branches restent accrochées à l'arbre et ne sont pas en elles-mêmes dangereuses. C'est à envisager au cas par cas, si on a un gros champignon qui fait que le risque est patent et qu'il risque de tomber un jour, il faut l'abattre.

Claude Figureau :

J'ai l'expérience de la gestion des arbres dans le jardin des plantes, soumis à un public permanent. Nous ne sommes pas à l'abri des ruptures estivales et ça nous est déjà arrivé avec des gens à l'hôpital. Forte heureusement à chaque fois légèrement blessés. La seule précaution qu'on prend, et on s'est rapproché du service juridique de la ville à ce sujet, c'est à partir de quand on est en tempête.

Juridiquement, c'est 100 km/h. en dessous, on peut garder les jardins ouverts en théorie. Nous avons abaissé à la ville de Nantes, le niveau de tempête à 65km/h. Nous avons installé dans le jardin des plantes une station météo avec un anémomètre qui est sur la plus grande serre et à 65km/h, nous déclenchons la fermeture des parcs à Nantes. Nous menons depuis 83 un observatoire des tempêtes à Nantes, car nous ne sommes absolument pas sûr que 65km/h soit la solution. Ca dépend de la saison, de l'orientation des vents. On pense que d'ici une quinzaine d'années, on aura une base de données suffisamment intéressantes pour avoir des données réelles sur ce que représente le vent sur les arbres.

Isabelle Auricoste :

Il faudrait que quelqu'un se lance de manière systématique dans la jurisprudence qui existe dans ce sens là, dans la réglementation même au niveau européen.

Françoise Gouin-Grousset :

Quelles sont les mesures juridiques pour ces parcs et jardins inventoriés ?

Marie- Eugène Héraud :

Vous avez en France deux niveaux de protections : le niveau Monument historique et Site. Ces niveaux ont eux-mêmes deux niveaux le classement et l'inscription. Vous pouvez rentrer aussi dans tout un tas de plans d'urbanisme qui vont des ZPPAUP, à des secteurs sauvegardés. Vous pouvez rentrer dans les PLU. Au niveau des PLU, vous avez possibilité d'intervenir dans l'enquête publique. Une partie de l'inventaire est de diffuser toutes ces fiches recto/verso commune par commune, modestement à notre niveau associatif car si personne ne veut s'y intéresser, personne ne s'y intéressera.

Marc Barbaud:

Où la ville de Nantes en est-elle de la lutte intégrée, lutte biologique sur les arbres d'alignement ? La gestion informatisée de l'arbre lui-même. Est-ce que vous pensez qu'au niveau de l'identification de la gestion de l'arbre l'informatiser avec une puce ?

Claude Figureau :

Pour ce qui concerne la gestion des arbres, nous faisons un inventaire assorti d'un diagnostic visuel de chaque arbre. C'est fait par un élagueur assorti d'un agent de maîtrise sur son propre secteur. Pour ce qui est de l'inventaire, on a créé une base informatique spécifique fait en collaboration avec le service informatique de la ville et la ville a opté pour développer sa propre base de données sous Oracle et on a un outil assez extraordinaire. Chaque agent de maîtrise dispose sur son ordinateur, de la cartographie des arbres, peut interroger pour un arbre donné sa fiche, sa carte, son emplacement. On est en train de le mettre sur le net à la disposition de la ville.

En ce qui concerne l'identification, on n'a pas de projet de clé de détermination informatisée. En tant que botaniste, je ne suis absolument pas pour car apprendre à déterminer, c'est apprendre des caractères et on met des noms mais on sait pourquoi on les met.

Sur la lutte intégrée, nos deux gros ennemis à Nantes, c'est le tigre du platane et c'est le puceron du tulipier de Virginie. Les arbres n'en souffrent absolument pas mais les voitures en dessous beaucoup. Et ça coûte une fortune à la ville de Nantes car on nettoie les voitures.

Sur le tigre du platane, en accord avec la ville d'Angers, nous avons financé des études privées depuis 3, 4 ans sur l'utilisation avec un laboratoire Vivapri qui une société créée au sein d'un laboratoire de la faculté de Rennes. Ce travail a porté sur la lutte intégrée sur le tigre du platane en faisant un inventaire des hivernants sous l'écorce des platanes. On a découvert qu'ils étaient atteints de mycose. On a mené à la suite de ça, de la lutte sur les hivernants avec un arrosage pour voir si on favorise les mycoses et un arrosage avec des savons pyrethre : savon noir + pyrethre végétal. Il se monte à l'INH un pôle végétal où ses recherches vont être reprises avec un financement généralisé. Pour le puceron du tulipier, une équipe s'y intéresse sur Toulouse mais sans financement.

***Entre passé et futur,
quels choix pour les parcs historiques ?***

Le rôle des associations des parcs et jardins

Didier Wirth, Président du Comité des Parcs et Jardins de France et propriétaire des jardins du château de Brécy.

C'est avec l'apogée des grandes civilisations que culmine l'art des jardins. En effet, il faut réunir connaissance théorique et expérience pratique dans de nombreux domaines : botanique, hydraulique, climatologie, architecture, gestion. Il faut y ajouter la vision créatrice permettant d'inscrire dans la durée le mariage de l'homme avec la nature pour faire d'un lieu choisi le témoignage de la beauté et parfois de la grandeur d'une civilisation.

Les jardins sont des ensembles complexes, vivants et fragiles, dont l'évolution peut parfois surprendre même leur créateur. Leur harmonie peut s'estomper quand le Jardinier cesse d'y intervenir, comme un orchestre privé de chef. Mais si le lieu reste préservé dans ses abords et dans sa structure, on peut souvent le voir renaître, parfois après plusieurs siècles, sous l'impulsion d'un autre Jardinier avec d'autres moyens et une autre vision, toujours en écho avec le lieu qui impose ses contraintes où doit s'exprimer l'émotion d'une nouvelle beauté. Même une friche industrielle peut devenir l'endroit d'un surprenant jardin si le lieu permet une mise en harmonie complète avec l'espace environnant. A chaque époque, l'art des jardins permet ainsi « l'enchantement » d'un lieu, pour que ceux qui y pénètrent soient saisis et émerveillés par un paradis retrouvé.

C'est sans doute la volonté de protéger ce patrimoine qui, dans un premier temps, fait que des associations de parcs et jardins se sont créées, regroupant plusieurs propriétaires, désarmés face à la charge importante que sont l'entretien et la restauration d'un jardin, et surtout face aux risques multiples de dégradation des abords.

Vouloir protéger ce patrimoine engendre un certain nombre de questions : Comment le protéger ? Par quels moyens ? Avant d'entamer tous ces travaux, il est important de connaître ce patrimoine, d'où l'utilité de l'inventorier, de développer la recherche, d'échanger les connaissances.

Ainsi les associations permettent la rencontre entre propriétaires, collectivités, professionnels, horticulteurs, paysagistes, historiens des jardins, en organisant visites, conférences, formations, permettant ainsi de faire découvrir ce patrimoine au plus grand nombre.

Les associations, interlocutrices directes des collectivités territoriales et de l'Etat, servent de relais entre les pouvoirs publics, indispensables pour obtenir les moyens d'entretenir et de restaurer les jardins, et les propriétaires privés. Elles participent activement à la mise en place de la politique du ministère de la Culture en favorisant la diffusion des arts du jardin et l'enrichissement de ce grand patrimoine botanique et culturel.

Leur fédération nationale, le Comité des Parcs et Jardins de France, a été créée en 1990 par Jean Guérault. Avec l'appui de Jean-Jacques Alliagon puis celui de Renaud Donnedieu de Vabres, le C.P.J.F. a œuvré au Conseil National des Parcs et Jardins sous l'égide attentive de Jean-Pierre Bady. Ce Conseil élabore, au Ministère de la Culture, les politiques nécessaires à la préservation et à la mise en valeur des parcs et jardins : la manifestation nationale « Rendez-vous au jardin » chaque premier week-end de juin, le label « Jardin Remarquable », l'inventaire complet des parcs et jardins, les nouvelles réglementations sur la protection des

abords autour des jardins classés, les aides financières à la restauration et à l'entretien, le soutien des formations professionnelles pour les jardiniers, paysagistes et même propriétaires, et enfin, tout ce qui permet de redonner aux enfants et au grand public la connaissance et le goût de l'art des jardins et des paysages.

Le tourisme de jardin : comment ouvrir un jardin historique au public ?

Henri Carvalho, propriétaire-gestionnaire des jardins du château de Villandry

L'ouverture d'un jardin privé au public n'est pas une chose à prendre à la légère. Les contraintes étant nombreuses, il est important de se poser les questions essentielles avant de se lancer dans cette aventure et de faire le bilan des avantages et des inconvénients. Pour ouvrir son jardin au public, il faut aimer l'accueil, vouloir partager son jardin et être viable financièrement. Par ailleurs l'ouverture d'un jardin participe au prestige culturel de la région ou du département ainsi qu'au développement économique en créant un nouveau lieu de visites pour les touristes.

Avant de poursuivre avec des conseils pratiques pour l'ouverture des jardins, il est nécessaire de rappeler quelques points essentiels du tourisme tant au niveau mondial que régional et de dégager les grandes tendances.

Le tourisme évolue au niveau mondial. En 55 ans, le nombre de bassins touristiques dans le monde est passé de 50 à 450, augmentant considérablement la concurrence. Le tourisme en France représente 75 millions de visiteurs par an. Pour replacer les jardins de Villandry dans leur contexte, voici quelques chiffres pour la Touraine. Le tourisme représente 5 millions de clients générant 7200 emplois directs. En 2005, le château de Villandry a accueilli 320000 personnes, générant 224 emplois dans la restauration, l'hôtellerie et les chambres d'hôtes.

Devant la concurrence mondiale, le point noir de la France réside dans ses tarifs élevés. Il est donc important de travailler sur la qualité de l'accueil et de l'entretien des jardins. En effet, avec le développement des réseaux routiers et des 35H, les courts séjours de proximité se sont développés. Les touristes sont plus âgés et de plus en plus urbains pour 2010, une estimation à 84% de touristes habitera une ville de l'Europe de l'Ouest. C'est une opportunité pour les jardins car ils offrent un ressourcement pour les visiteurs urbains en les immergeant dans la nature. Il faut donc prendre en considération ces nouvelles évolutions et s'adapter aux nouvelles conditions.

Ouvrir son jardin, c'est soigner la qualité de l'accueil et de l'entretien du jardin. Cela passe par une équipe de jardiniers motivés et consciencieux. Les 6hectares de Villandry sont entretenus par 9 personnes. Certains vivent sur place et profitent du jardin en dehors des heures d'ouverture au public. Il ne faut pas hésiter à investir dans du matériel neuf qui permet d'augmenter la productivité et de faire gagner du temps aux jardiniers pour faire autre chose. De plus, leur salaire est attractif par rapport au même travail dans un autre lieu.

Pour augmenter la qualité de l'accueil, il faut être à l'écoute des visiteurs en faisant des visites guidées, en circulant dans le jardin et en écoutant les remarques. Il faut aussi disposer d'un livre d'or où le public pourra écrire ses encouragements ou ses doléances. Il est intéressant de posséder une notice de visite en plusieurs langues et d'une bonne signalétique des plantes. A partir de 10000 visiteurs par an, il devient intéressant d'ouvrir un lieu pour se désaltérer dans le jardin, prolongeant le plaisir du visiteur.

Une chose importante pour ouvrir son jardin est d'être viable économiquement car un jardin s'entretient tous les jours et coûte énormément. Villandry génère 3 millions d'euro de chiffre

d'affaire par an et 15% de ce montant est réinjecté dans les gros travaux (maçonnerie, remise en état du circuit d'eau, restitution des cascades...). Depuis 1982, 12 millions d'euro ont été réinvestis dans des campagnes de gros travaux. Pour cela, il faut amener les touristes à venir et à revenir. Une étude a montré qu'en Val de Loire, 40% des touristes n'utilisaient pas l'hébergement marchand (hôtel, chambres d'hôtes, camping...) mais étaient accueillis chez des amis ou utilisaient une résidence secondaire. Il s'avère que les locaux sont un mode de publicité important. Pour faire revenir les visiteurs locaux et leurs amis en visite, il faut créer des animations tout au long de l'année. Soirées illuminées, fête de la Tulipe, ateliers jardinages sont des exemples réalisés à Villandry. Ces animations vont faire parler du jardin dans la presse locale ou nationale en fonction du succès. La communication avec la presse écrite, radio ou télévisée est très importante et fait de la publicité. Enfin, il faut participer aux circuits touristiques existants dans la région et travailler en partenariat avec les CDT, les CRT ou les diverses associations comme celle des parcs et jardins ou des châteaux.

Pour conclure, les jardins de Villandry ont été recréés en 1906 mais ne sont devenus un lieu incontournable que depuis une trentaine d'années. Tous les espoirs sont permis en ce qui concerne le tourisme de jardin et quelques règles permettent d'obtenir des bons résultats.

QUESTIONS

Gilles Darny, domaine forestier et jardin Loyat dans le Morbihan :

J'ai retenu le nombre de visiteurs de 320 000. Pour mettre en perspective, à Loyat, nous atteignons à peine 1000 visiteurs avec beaucoup d'effort. Est-ce que le travail que vous faites, qui s'assimile beaucoup à un travail d'entreprise, vous permet de rester chez vous ? Je pense à vous mais également à votre famille proche ? Avez-vous le sentiment que vos enfants quand ils viennent ou quand ils viendront auront l'impression de venir chez vous ou est-ce qu'ils auront tendance à désertier Villandry pour aller sur des îles désertes ou ils seront contents de retrouver le silence ?

Henri Carvallo :

Actuellement, ils n'ont pas le choix car en ce moment je n'ai qu'une maison qui est ce lieu et donc tout le monde vit sur place. L'école est à 10km. On vit sur place vraiment toute l'année. Ça représente vraiment une charge mais c'est la seule façon que ce lieu soit entretenu et vive, c'est qu'il soit très largement ouvert au public. D'une certaine façon, c'est gratifiant. Je vis au milieu des visiteurs. J'ai choisi cette voie. Je suis très heureux de fournir de la beauté et de fournir du bonheur. Mes enfants qui sont nés à Villandry, j'ai l'impression qu'ils ne souffrent pas car c'est leur environnement naturel en quelque sorte et je suis sûr que l'un d'entre eux sera content de le reprendre un jour et en tout cas, ce lieu est auto-financé entièrement donc la transmission sera plus facile.

Yvonne Flo :

Actuellement le maître mot est développement durable. Comme intégrez-vous cette notion dans la gestion de votre domaine ?

Henri Carvallo :

Le tourisme est une activité de service qui est tout de même assez durable. On n'utilise pas des milliers de litres de pétrole, de fer et ou de matières premières. Par contre, en matière de jardin, j'essaie progressivement de réduire au minimum l'utilisation de produits chimiques et phytosanitaires. J'ai par exemple un projet en cours pour les tilleuls. Je n'utilise plus aucun

traitement chimique pour mes tilleuls qui sont néanmoins attaqués par de petites araignées jaunes au mois de juillet. Il y a un pic au 15 juillet. J'ai le projet avec l'université d'Orléans d'intégrer des araignées prédatrices qui sont un peu plus grandes. On a réduit de façon très importante les engrais chimiques et les produits phytosanitaires. Par ailleurs, je suis très attentif à la question de l'eau car l'eau est une ressource rare et donc il ne faut pas en consommer plus que les réserves ne renouvellent. J'ai fait de gros chantiers cet hiver pour diminuer mes prélèvements dans la nappe phréatique.

Etienne de Quatrebarbes, Président de l'Association des Parcs et Jardins des Pays de la Loire :

Ma question est votre rapport aux collectivités territoriales. Avez-vous été soutenu dans votre développement par les collectivités territoriales ? Et si oui, comment ?

Henri Carvallo :

Les jardins du château de Villandry sont classés donc j'ai reçu des co-financements de l'état (Ministère de la culture, via la DRAC) pour les gros travaux de restauration. Ca a représenté 25 % depuis 20 ans du coût total de ces restaurations. Certains travaux ont été financés à 100% par les visiteurs. Par contre, je n'ai pas sollicité l'aide des collectivités locales, ni de la région, ni du département. Ce lieu étant en équilibre financier et les crédits étant très limités, il me semble plus légitime de réserver les crédits des collectivités territoriales aux jardins qui en ont le plus besoin. Néanmoins, Villandry fait partie de l'économie du Val de Loire et un projet est en cours pour la réalisation d'un véritable parking qui sera financé par le Conseil Général et d'un déport de chaussée pour rendre les abords du château et du village plus agréables.

Catherine Dumas -Primbault :

Produisez-vous beaucoup de vos plantes ?

Henri Carvallo :

Je produis plus de 50% mais on a des serres importantes. Il y a 250 000 plants de fleurs et de légumes produits chaque année, à peu près la moitié. Et je fais appel à de très bons horticulteurs.

Comment envisager une réhabilitation de jardin historique ? Point de vue d'une propriétaire paysagiste

Comment envisager une réhabilitation de jardin historique ? Avant d'aborder la question, il est nécessaire de rappeler quelques définitions à ce sujet. Il sera ensuite question du travail avec un paysagiste : pourquoi faire appel à lui, comment le choisir et comment travailler avec lui ? Enfin, nous aborderons la conception du projet notamment l'aspect financier.

Quelques définitions

Le travail effectué sur un jardin historique peut correspondre à trois actions différentes : il peut s'agir d'une restitution, d'une restauration ou d'une réhabilitation. Le cadre théorique de la restitution est de recréer un jardin à l'identique de son aménagement à une date précise de son histoire. Or, le jardin est un mille-feuilles de périodes et il est très rare de pouvoir revenir à un état antérieur. Pour la restauration, il s'agit de faire du neuf tout en conservant un maximum de ressemblance avec le lieu qu'il y avait avant. Selon les plantes que vous y plantez, il vous faudra attendre 10, 15 ou 100 ans pour que votre jardin soit beau si vous le restaurez. Cela fait partie de la beauté des choses de voir pousser son jardin. Il faut expliquer aux gens que leur arrière-grand-père, qui a planté le magnifique parc à l'anglaise, a vu son parc tout petit et l'a vécu en se projetant dans l'avenir. Il faut donc parfois penser à nos petits enfants quand nous plantons des arbres. Enfin, le terme de réhabilitation est généralement employé lorsque les propriétaires s'autorisent à mettre du contemporain dans un jardin ancien ou historique.

Ces trois possibilités de travail sur un jardin historique ne sont pas incompatibles et aucune n'est plus légitime que les autres. Il faut s'adapter à chaque cas de figure car chaque jardin est un cas particulier. Quel que soit le choix de restauration du jardin, il est important de respecter l'esprit du lieu, chaque lieu ayant son âme, son atmosphère, son esprit. Il est aussi indispensable de prendre en compte le ressenti du propriétaire car, au final, il s'agit de son jardin.

Choisir un paysagiste

Tout d'abord, pourquoi faire appel à un paysagiste ?

Pour un jardin historique, un œil professionnel saura lire l'état actuel et déceler les traces du passé. En effet, les états visibles d'un jardin peuvent être extrêmement différents, avoir dérivé ou être superposés au tracé ancien. Le métier de paysagiste est très spécifique et, selon l'importance du parc ou du jardin, il aura à s'entourer d'une équipe pluridisciplinaire comme par exemple des archivistes, des historiens de l'art, des architectes ... Le paysagiste fera ensuite la synthèse de toutes ces approches.

Employer un paysagiste va évidemment être onéreux, mais il est là pour éviter aux propriétaires de commettre des erreurs, ce qui, au bout du compte, leur fera gagner du temps et de l'argent. En concevant le projet, le paysagiste doit adapter la conception du jardin aux moyens qui seront mis en œuvre ultérieurement par les propriétaires pour son entretien. Il devra donc être capable de vous conseiller dans l'établissement d'un plan de gestion, seule garantie d'une possible passation de propriété d'une famille à une autre.

Comment choisir le paysagiste ?

Le paysagiste et les propriétaires du jardin vont être amenés à travailler en étroite collaboration. Il est donc utile, voire indispensable, pour le résultat final du jardin d'avoir une approche similaire des choses. Une solution est de demander le nom du paysagiste lors de la visite d'un jardin qui vous plait, même s'il ne s'agit pas d'un jardin historique restauré. Il peut aussi être intéressant de parler aux propriétaires de ce jardin ou de visiter d'autres jardins créés ou restaurés par le même paysagiste. Vous aurez ainsi une idée de la manière dont il travaille, de ce qu'il aime faire et de la façon dont cela s'est passé avec les propriétaires.

Attention à ne pas confondre entreprise d'espaces verts et paysagiste. Le terme paysagiste n'est pas un titre protégé, sauf pour les paysagistes d.p.l.g., cependant le paysagiste conçoit le jardin et l'entreprise d'espaces verts le réalise selon les directives du paysagiste.

Comment travailler avec le paysagiste ?

Un paysagiste doit d'abord travailler en respectant l'adéquation entre le lieu et son propriétaire. Dès le départ, il est primordial que le jardin soit conçu de manière à convenir aux propriétaires. Le jardin est un être vivant qui commence par être un enfant et qui grandira en fonction de ses propriétaires et de leurs possibilités d'entretien.

Ensuite, pour travailler avec le paysagiste, les propriétaires du jardin doivent parler longuement avec lui, si possible en arpentant le jardin... De cette manière, le paysagiste doit bien comprendre ce que sera l'utilisation du jardin, les moyens qui seront disponibles et, ce qui extrêmement important, si le jardin sera ouvert au public. Toutes ces questions là doivent être débattues avant d'attaquer quoique ce soit. Chaque propriétaire a une image du jardin qu'il souhaite dans sa tête et le paysagiste est là pour réaliser vos envies.

Cependant, le rôle du paysagiste est également de mettre les propriétaires face aux réalités de leur jardin, même si cela doit être difficile. Par exemple, le paysagiste doit vous faire réfléchir à la dangerosité d'un arbre pour l'environnement bâti, même si cet arbre a une valeur esthétique, commerciale, voire sentimentale, qui est parfaitement légitime. C'est donc aussi son rôle de vous demander d'abattre un vieil arbre qui se trouverait à moins de 10m de la maison et qui risquerait de l'abîmer.

La conception du projet

Dans un jardin historique, il est parfois nécessaire de réaliser une étude préalable sauf si le jardin possède une bonne documentation. L'étude préalable ne doit pas être un plan de gestion anticipé, ni avoir un coût élevé. Cette étude doit définir les sources historiques, l'état actuel du parc ou du jardin et prendre en compte les interactions avec le grand paysage. Elle ne doit pas uniquement étudier le jardin dans ses murs, mais elle doit aussi s'intéresser aux perspectives du jardin de et vers l'extérieur. Il faut se promener aux alentours pour se rendre compte de l'impact de ce jardin dans le grand paysage.

Le travail du paysagiste sera facilité si les propriétaires possèdent un plan du jardin réalisé par un géomètre et non le plan cadastral. Ce plan permettra de noter ce qui a été fait au fur et à mesure.

Le paysagiste doit faire un plan masse d'avant projet puis des plans de détails et des croquis et en discuter avec les propriétaires. Il est important que le paysagiste travaille sur le terrain. Par exemple, il est très utile de délimiter les structures du jardin sur le terrain, simplement avec des bambous et des banderoles de chantier, afin de juger de la proportion qu'aura une allée, une pelouse, un bassin ... Les propriétaires peuvent ainsi donner leur avis et faire modifier le

plan. Un joli plan ne fait pas un joli jardin, ce sont les bonnes proportions sur le terrain qui garantissent un beau résultat.

L'aspect financier

Dans le cas d'un financement public, les honoraires des géomètres et des paysagistes rentrent dans le cadre du financement. Si le jardin est ouvert au public, vous avez tout intérêt à être assujettis à la TVA sachant qu'en général les dépenses sont à 19,6% et que les ventes, c'est-à-dire l'argent des tickets d'entrée, est à 5,5%. Il est nécessaire de faire des calculs avant de se lancer

Pour conclure, lorsqu'on est en charge d'un patrimoine comme le sont nos jardins historiques, que ce patrimoine soit bâti ou végétal, nous ne sommes pas vraiment propriétaire d'un lieu, nous sommes d'abord dépositaire de ce lieu. Il nous faut donc en être un bon gestionnaire et prendre les moyens pour ça. Et de toute façon, nous ne faisons cela que par passion.

QUESTIONS

Michel Ouvrard :

Un jardin est un patrimoine génétique important. C'est une démarche de sauvegarde du patrimoine génétique. Certes c'est une démarche première, c'est une nouvelle interface de la sauvegarde de la protection des espèces. Si on prend l'exemple d'un jardin médiéval, on est obligé de mettre des espèces botaniques qui n'ont pas subi de pression génétique contemporaines mais ça ne suffit pas pour être un jardin conservatoire pour autant. Il manque une véracité scientifique. Montrer des espèces anciennes, c'est une démarche de sauvegarde.

Alix de Saint Venant :

On pense beaucoup quand on parle de jardin historique, aux dessins de jardins. C'est évidemment extrêmement important. Il y a autre chose qui est le patrimoine génétique de la tomate, jusqu'au chêne, en passant par toutes sortes de plantes possibles. Il existe une association des Parcs Botaniques de France qui a été créée il y a une trentaine d'années dont le premier travail a été de faire passer une loi qui permet d'inscrire à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, un arboretum, un parc pour sa valeur botanique indépendamment du bâti. Un parc c'est aussi et d'abord un patrimoine génétique.

Henri Carvallo :

Est-ce que l'architecte paysagiste peut me fournir un plan de gestion pour estimer le coût du jardin qui est à l'état de projet.

Alix de Saint Venant :

Le plan de gestion peut être formulé une fois que l'étude préalable a été effectuée et que la conception même du jardin ait été réalisée. Bien sûr que oui, c'est un autre travail d'établir un plan de gestion. On va dire que quand on conçoit un jardin, il faut que celui qui le conçoit ait dans la tête le futur plan de gestion. Il faut que ça s'adapte aux moyens du propriétaire et si on décide de faire 500m² de pelouse ou 500m² de broderies de buis, déjà dans la tête, on a le plan de gestion car ça n'a pas le même coût d'investissement et le même coût d'entretien.

Didier Wirth :

Je voudrais juste ajouter la dimension du temps. Je crois que dans un jardin, il est urgent de faire assez vite les plantations d'arbres qui mettront trop longtemps à pousser. On n'est pas forcément obligé de tout faire d'un coup. Il faut savoir où l'on va, bien sûr, avoir fait une étude préalable, visualiser l'état final du jardin et réaliser le plus vite possible avant même les travaux du bâtiment, les plantations des arbres. A Brécy, pendant quatre ans, on n'a fait que des plantations. On n'a pas touché à la maison, pas touché au reste et pas fait l'aménagement du détail. Et on est arrivé tout doucement à l'aménagement de détail et on a changé de solutions au moins trois fois mais on avait déjà planté les arbres. Il faut bien voir l'échelonnement du temps. Et deuxième chose, c'est qu'il ne faut pas hésiter à consulter beaucoup de monde. Les paysagistes mais aussi les voisins qui ont eu des expériences, des difficultés dans leur jardin qui peuvent apporter des idées. On a eu plein de gens qui sont passés avec des idées dont quelques-unes intéressantes que l'on a décidé de garder. On a intégré tout ça. Ce n'est pas forcément une solution unique d'un coup, il faut laisser le temps.

Alix de Saint Venant :

La formule « Prendre tous les avis et n'écouter que le sien » est tout à fait juste pour un jardin.

Approche écologique des jardins : du jardin au paysage

Gilles Clément, jardinier, paysagiste, ingénieur agronome

Pour l'intervention d'aujourd'hui, il m'a été demandé un propos sur la gestion plutôt qu'un exposé des travaux que j'ai pu avoir eu l'occasion de mener. Découlant autant d'un principe général que d'une mise en pratique, il est difficile d'évoquer en une demi-heure le jardin en mouvement sans que cela nécessite un choix.

Ce choix m'a amené à ne sélectionner que quelques exemples. J'ai mis de côté par exemple, le Domaine de Rayol où la gestion douce est une préoccupation importante. Ce n'est pas écologique au sens absolu, parce que le site, situé dans le midi, est confronté particulièrement aux problèmes d'approvisionnement de l'eau. Il faut y économiser cette eau bien plus qu'ici. Je ne parlerai pas non plus du parc Matisse à Lille, seul exemple où j'ai pu scénographier un tiers paysage, un élément laissé libre à lui-même, qui accueille la nature. Les jardiniers n'y interviennent pas. L'ensemble est mis en scène comme une chose précieuse au milieu de l'espace. Ce projet est expérimental et un peu long à développer. Et, il y aura forcément d'autres projets sur lesquels nous ne dirons rien.

Nous allons évoquer les principes du jardin en mouvement et à cette occasion je vous parlerai du projet développé non loin d'ici au lycée agricole Jules Rieffel à Saint-Herblain. Ensuite, je vous ferai part des expériences que j'ai mises en œuvre à La Vallée, chez moi, pour enfin élargir l'horizon de cette pratique par la présentation de quelques réalisations, telles que la Promenade de la Grande Arche, le Quai Branly ou encore Vulcania.

Le jardin en mouvement, un dialogue respectueux entre la nature et l'homme

Le jardin en mouvement est un terme qui désigne une méthode de gestion. Au début de mon exposé, je vais vous montrer des images me permettant d'illustrer l'esprit de cette pratique, principalement pour ceux qui ne la connaissent pas. Puisque j'évoque ce sujet depuis presque 30 ans, nous parlerons pour certains de quelque chose de connu. Jusqu'à maintenant, le jardin en mouvement, que se soit au niveau du concept ou de la pratique, n'était pas enseigné. C'est un phénomène nouveau et je voudrais vous en parler. Et le hasard veut que ça se passe non loin de la Vendée en Loire-Atlantique.

- Le jardin en mouvement du lycée Jules Rieffel de Saint-Herblain

Au lycée agricole Jules Rieffel de Saint-Herblain, où le directeur a accepté que l'expérience ait lieu, trois enseignants ont décidé de mettre en œuvre un jardin en mouvement. Je ne suis pas à l'origine de ce projet, mais j'ai été en revanche convié à le superviser.

Sur un territoire de 30 ha dont la majorité est exploitée, demeuraient 6 ha laissés en friche, à l'abandon. Dans le cadre d'un module établi pour deux années de BTS, les trois enseignants ont choisi de confronter les étudiants au terrain. Au départ, j'ai organisé le terrain avec eux, trouvé des images, expliqué le principe, et ensuite ils ont investi le terrain. Aujourd'hui, l'excitation autour de ce projet est incroyable. Ils ont envie de revenir, ils sont un peu plus agités à l'approche du jour où ils vont sur place. Désormais, ils le font visiter et y sont présents même

le week-end. Une espèce d'émulation s'est développée autour de ces 6 ha expérimentaux qui d'une année sur l'autre changent d'aspect. Développement logique puisque ce qui se passe sur le terrain est une réinterprétation de ce que la nature met à notre disposition, en particulier la strate herbacée, mais aussi parce que les élèves changent selon les promotions. D'ailleurs, la passation du travail d'une promotion à une autre est assez émouvante. Il est question que les suivants fassent aussi bien et réinventent aussi les choses ensemble. Ils doivent aussi et surtout dénombrer la diversité qui s'y développe pour pouvoir la préserver et aussi parce que cette pratique va générer par la suite un choix. Dire si on enlève ou bien au contraire si on conserve. Devoir prendre une décision, en tant que personne intervenante sur l'espace, implique que les élèves-jardiniers deviennent à ce moment précis des concepteurs.

- Quand le jardinier devient concepteur

Comme le disait précédemment Isabelle Auricoste, je préfère dire que je suis un jardinier. Et ce parce que j'interviens sur le terrain. Tel que je l'imagine, le concepteur doit aller sur le terrain. Dans le cadre du jardin en mouvement, cet état de fait est très particulier car ce type de jardin ne se dessine pas. Par essence, il ne peut pas se dessiner sur un papier puisque vous intervenez sur un lieu où la nature a mis en place un certain nombre d'éléments. Dans mes expériences antérieures, j'ai travaillé sur des éléments, des composants issus de la friche. Dans ce cas de figure, il est question d'utiliser toute cette richesse. Généralement, dans une friche relativement jeune, soit environ une dizaine d'années, il y a tout ce que l'on veut. Il existe tout ce dont on a besoin pour faire un jardin. Concrètement, le terrain possède une richesse herbacée, contient déjà des ligneux, des épineux nécessaires à la protection des jeunes arbres. Il y a un ensemble d'espèces existantes préalablement, des bulbeuses qui ont le temps de s'installer, des orchidées qui peuvent fleurir, des lianes, etc. Enfin tout. Ensuite, il est important de s'interroger sur la manière dont nous allons travailler cette matière qui nous est donnée. Nous sommes dans un autre registre de jardinage, celui où l'on exploite, accompagne la nature. Dans cette histoire, elle y est très respectée. De même, les animaux sont invités à participer à la question dans la mesure où l'on peut cohabiter avec eux, en toute amitié. Ce qui peut arriver.

Réinterpréter ce que la nature met à notre disposition : La Vallée (Le Crozant)

Chez moi, j'ai un nombre d'invités impressionnants. Certains sont plus ou moins bien vus que d'autres. Une énorme couleuvre verte et jaune du nom d'Edouarda, qui depuis peu attend un Edouard, fait peur aux gens qui viennent à La Vallée parce qu'elle habite dans le toit de ma maison et descend également dans le jardin. Elle a une activité foisonnante au mois de juin et est donc très présente durant ce mois là. Et nous savons que c'est un moment important dans les jardins. J'ai renoncé à lutter contre elle car elle a une grande utilité. Elle est intégrée au cycle, celui des animaux et des végétaux. Etant un maillon de la chaîne, sa présence invite à se poser cette question, celle de la gestion écologique. Nous ne sommes pas exclusivement dans un résultat esthétisant, au contraire, nous sommes surtout dans le respect de cette diversité qui est très complexe, très compliquée. Il faut la reconnaître et l'interpréter dans ses mouvements. Prenons quelques exemples concrets, celui du pommier puisque son histoire est encore en cours.

- L'exemple du pommier

Quand je suis arrivé, la maison n'existait pas. Je l'ai donc construite. La photo que je vous montre est prise depuis un arbre qui aujourd'hui n'existe plus. Cette photo montre le principe de l'immersion. Nous sommes au milieu de la nature, une nature composée d'espèces indigènes. Ici, j'ai ajouté des espèces, et l'ensemble est soit jardiné ou laissé en toute liberté. Certaines expériences d'interprétation de la nature ont été particulièrement fortes pour moi. J'ai envie de vous présenter celle du pommier car elle est toujours en cours aujourd'hui. Tout a commencé il y a vingt ans. Ce pommier était le seul à produire des fruits, d'ailleurs c'est le seul pommier dans le jardin. Il donne des fruits ce qui de mon point de vue est déjà intéressant, puis il est tombé. Ayant vu qu'il pouvait continuer à vivre, je me suis dit que dans ce cas précis il fallait en faire le moins possible contre et le plus avec. C'est ça le principe de gestion. Si je le redresse, je risque de le casser. Dois-je le couper ? Ce qui est dommage, etc. Finalement, je l'ai laissé couché en le soutenant. Il a mis en œuvre cette figure qui m'a obligé à aménager l'espace autour car je ne peux plus désormais passer avec une machine en dessous. C'est le point de départ d'un mode de gestion que je n'avais pas prévu initialement. Dans l'île d'herbe nouvellement constituée sont venues des espèces que je n'avais pas non plus imaginées, des centaurees, des marguerites, plantes extrêmement banales mais qui apportaient une animation. J'ai alors commencé à généraliser cette aventure du pommier, histoire qui comme je le disais précédemment n'est pas terminée du tout, puisque l'arbre, qui souffrait, est aujourd'hui coupé dans sa tête. Mais pendant un certain moment, il a eu cette allure là, couchée.

Les îles qui sont situées en dessous, bien que diversifiées, restent cependant assez banales, et ce parce que je possède un terrain qui n'est pas très intéressant à cet endroit là. L'espace contient beaucoup d'orties et cela est intéressant car les orties sont précieuses pour deux raisons, dont une en particulier dont je voudrais absolument parler. Je confectionne évidemment du purin d'orties, à partir duquel on peut obtenir des résultats à peu près sûrs et même un peu miraculeux. C'est une pratique, de plus, très ancienne. Si ce qu'on m'a dit est vrai, ce que je ne sais pas encore, je suis en train de vous parler d'un procédé qui va peut être me coûter 25000 euros. Il est à priori interdit aujourd'hui de parler du purin d'orties. Un décret serait passé au mois de juillet en catimini. Aborder cette question, comme susciter l'utilisation de ces produits, plus ou moins commercialisables, est désormais proscrit. Alors qu'il n'y a pas besoin de l'acheter puis qu'on peut le fabriquer soit même. Et ceci, simplement car cela vient créer des problèmes économiques à des entreprises qui vendent finalement tout à fait autre chose. C'est un peu comme si aujourd'hui, les lobbies faisaient des décrets. Nous en sommes rendus là, à la mise en place des textes de lois. Il y aussi de la prison à la clé. N'ayant pas lu moi-même le décret en détail, je verrai si à la suite de cette conférence si cette loi existe ou non. En tout cas, l'ortie est une plante extrêmement importante. Elle exporte les nitrates que l'on utilise dans nos jardins comme engrais. Mais elle fait aussi plus que ça. Le purin d'orties produit un ensemble de réactions qui concourent à améliorer l'immunité des espèces, permettant en conséquence de traiter beaucoup moins, voire aucunement. Dans le cadre du potager, cette pratique a tout son sens. D'une part, parce que c'est une très vieille pratique, mais aussi, d'autre part, parce que le potager accueille une grande diversité animale, comme les chenilles par exemple. Les chenilles du Vanesse ne sont pas la seule espèce à se nourrir d'orties. L'ortie favorise le maintien de cette diversité. Voyez ici, les îles d'orties, dans mon jardin, remplissent ces différentes fonctions. Revenons plutôt au pommier

Suite à la perte de sa partie sommitale, le pommier est devenu un élément un peu bizarre, presque inesthétique. Mais pour moi, l'intérêt se porte ailleurs. Il a réitéré. J'ai sélectionné

l'axe principal. La réitération est une manière de revivre, d'assurer une vie extrêmement longue à la plante qui aurait dû finalement périr. Elle n'aurait pas dû périr mais aurait été probablement supprimée dans un jardin normal. D'ailleurs les théoriciens, les botanistes signalent aujourd'hui que les arbres ne meurent pas par accident et presque pas de vieillesse. Comme s'ils avaient la capacité de se régénérer indéfiniment. Ici, l'élément vertical est un arbre sur l'arbre, et tous les éléments étaient la même chose. On estime aujourd'hui qu'un arbre est une colonie et non pas un individu. Et cette capacité à fabriquer des clones, indéfiniment et qui régénèrent la plante est tout à fait extraordinaire et propre aux végétaux. On rencontre ce phénomène sur les plantes vivaces, mais également chez les ligneux. On l'évoque cependant beaucoup moins. Voilà mon nouveau pommier qui me donne toujours des fruits.

- Espèces en mouvement

Le déplacement des espèces est un élément bouleversant et important dans ce mode de gestion. Sur la photographie, il s'agit d'herbacées. En fonction de leurs lieux d'implantation, les plantes m'ont amené à composer des espaces pour elles. La grande berce du Caucase, considérée le plus souvent comme une peste végétale, ce que je ne partage pas comme point de vue, s'est ressemée naturellement. J'ai préservé la petite île qui s'est constituée où la plante se développera plus tard. Ici, ce que vous voyez est une île peuplée de grandes berces, *Heracleum mantegazzianum*, issues du pied mère qui s'est déplacé sur le terrain. Le jeu consiste à laisser venir les espèces là où elles ont décidé de venir et à laisser un espace pour elle. Ceci implique de changer le cheminement de façon à ne pas abîmer les plantes. Cheminement ici simple, puisqu'il s'agit d'une tonte. Par la suite, lorsque la plante aura disparue car elle a un cycle court, on pourra réemprunter ce chemin. La plante meurt au bout de deux ans. Le système à appliquer est foncièrement très simple.

Au cours de la deuxième période où l'on redessine le jardin, espace changeant de forme continuellement, j'ai reformé des îles en fonction de ce qui vient d'apparaître de nouveau sur le terrain. Cette époque débute en septembre. C'est celle des colchiques de Byzance. Ainsi, le jardin se fait presque gratuitement avec des espèces qui sont généreuses, assez combatives et qui ne demandent pas beaucoup d'énergie. Le temps de machine à passer est alors très court. Récemment, durant l'année 2000, le chêne au sommet duquel la photographie que je vous ai présentée au départ a été prise, est tombé. Cet événement a généré une grande modification du paysage. Auparavant, sur cet espace, il y avait des *Stipa gigantea*, des *Euphorbia cyparissias* tout à fait classique finalement. Ce changement a généré l'arrivée de plantes nouvelles : des *Eschscholzias*, des euphorbes et des oenanthes. Dorénavant à la lumière, ces plantes, présentes dans la terre à cet endroit là, ont pu éclore. Ce que je n'avais pas prévu du tout. Démontrant par-là qu'une terre bouleversée est une terre susceptible d'accueillir toutes les pionnières. Ces plantes bisannuelles sont cosmopolites. A leur place, où j'ai quand même jeté quelques graines, sont apparues des juliennes.

En dehors des *Euphorbia coralloïdes*, elles-mêmes très vagabondes et qui vont se propager sur le terrain, le *Bambusa sulfurea* un bambou qui jusqu'alors était resté tranquille, a commencé à se déployer trois ans après la chute du chêne. Ordinairement, je n'agis pas contre ce qui se passe, les choses arrivent et je les interprète. Pour la première fois, depuis que je suis dans ce jardin, j'ai été obligé de faire preuve d'ostracisme. Cette année, les jeunes pousses de bambous, une quarantaine de turions environ, se dispersant par moitié dans des sens opposés, ont commencé par attaquer l'escalier et la terrasse de la maison. N'étant pas réputées pour ça, je ne m'attendais pas à cette réaction. J'ai dû les arracher cette fois-ci, ce que je n'ai pas

encore fait avec les pousses du mois de juin. En 25 ans, c'est la première fois que j'ai été amené à adopter une position aussi radicale, à faire acte d'une certaine violence et ce parce que je ne voyais pas d'autres solutions. L'utilisation d'un produit chimique ne m'aurait pas du tout convenu. Une fois coupées, j'ai conservé les chaumes. Les bambous sont restés dans les marches en se recourbant, ce qui est très beau. Cette photographie montre la manière, très violente, avec laquelle les pousses s'y prenaient pour sortir d'entre les marches. Plus rien n'existe plus, un petit bassin venant y prendre place désormais. J'en ai profité pour récupérer l'eau du toit en installant des bassins de récupérations puisqu'on connaît un vrai problème depuis 4 ans. L'eau se raréfie, ici aussi. La maison n'est pas alimentée par l'électricité. Cette année, j'installe des panneaux photo voltaïques et je crée des bassins supplémentaires.

Le jardin se déplace au rythme de ces plantes très vagabondes. Dans tous les terrains qui sont remués apparaissent, comme le montrent ces photographies, des molènes, des digitales. Dans le potager, au temps où je n'avais pas eu le temps de m'occuper de la suite des événements, des fleurs sont venues à la place des légumes. Je fais des expériences sur la roche mère qui affleure dans le jardin. Je dénude ces endroits complètement. J'observe cette souche granitique très intéressante, pauvre à l'extrême, pour percevoir ce qui veut y venir sans autre intervention que de supprimer ce qui est fané ou n'a plus de vie. On y découvre des *Stipa penata*, *tenuifolia* qui poussent très bien, des *Hieracium*, des digitales qui viennent spontanément. Etrangement, le granit réagit un peu comme une éponge. Sur cet escalier, aujourd'hui terminé, des plantes sont venues le coloniser. Peu à peu, les éléments ont fini par faire un jardin. Il y a des *Verbascum*, des ancolies, de nombreuses plantes venues par elles-mêmes. Je ne me suis absolument occupé de rien ici.

Dans les parties fraîches du jardin, la gestion est encore plus simple. A l'ombre, les couvre sols, tels que les *Stephanandra* et les fougères, viennent tout seuls. J'ai un *Polysticum filix-femina* plante indigène de la région, qui se multiplie partout. Le ruisseau qui traverse le jardin est légèrement pollué. Cette pollution ne provient pas de mon jardin, mais de ce qui se passe en amont.

Le foisonnement que montre cette image résume d'une certaine manière la façon de gérer le jardin grâce au mélange des plantes indigènes et exotiques. Les vieux charmes taillés me permettent dans tout ce mouvement d'avoir des points fixes. Dans ce cas de figure, l'intervention est forte, évidemment, mais demeure exceptionnelle. Le jardin est dans sa globalité vraiment très libre.

Quelques exemples de jardins en mouvement

Je n'ai pas pu appliquer universellement le principe du jardin en mouvement. Cette pratique, et le mode de gestion qu'elle implique, peut cependant être mise en place dans certains lieux.

- La promenade de la Grande Arche

En collaboration avec l'atelier ACANTHE, j'ai réalisé, à Paris, la promenade de la Grande Arche. Nous avons mis en œuvre un projet fonctionnant sur un cycle de cimetière, inspiré du projet de Neuilly. Le jardin, très simple, se présente comme un espace clos ou plutôt en cul de sac. L'objectif du projet, était de voir s'il était possible ou non d'introduire une nature expressive dans un endroit particulièrement venteux, difficile et minéral. Et de quelle manière nous pourrions le faire.

Une partie du projet s'organise autour d'un système en îlot avec un sol composé de calades. Au départ, j'ai proposé une promenade de gunneras. Sur cette photographie, l'allée est plantée de jeunes spécimens. Possédant un gros feuillage, le promeneur ne peut éviter la plante omniprésente. Le chemin serpente, puisqu'il n'y a pas de sentier droit, de façon à la rencontrer. Le sol réalisé pour la promenade est souple grâce au mortier déposé entre les pierres. Il ne craquelle pas et absorbe les mouvements du sol suscités par les racines des saules blancs, *Salix alba*, qui furent plantés et que l'on ne retrouve pas habituellement dans les plantations des jardins de Paris. Donc, ce sont des systèmes de protection pour l'hiver avec des chapeaux et on enlève les feuilles mortes. Suite à la croissance des gunneras, devenus imposants, le format du jardin est agrandi. Le jardin se résumait à cela au départ et ne demandait qu'un entretien minime. Ce principe était un véritable casse-tête pour les jardiniers chargés de l'entretien, pas habitués à ce type de gestion. Ils ont plutôt l'habitude de passer la tondeuse. Or, le gazon est ce qu'il y a de plus coûteux et de plus polluant à peu près partout dans le monde entier. Surtout, quand on ne dispose pas de la quantité d'eau nécessaire. Pour ma part, j'évite presque systématiquement de mettre du gazon tout en limitant au maximum l'arrosage. Bien entendu, l'arrosage automatique est totalement exclu de ma pratique.

- *Le musée du Quai Branly*

Actuellement, au musée du Quai Branly où j'ai récemment mis en place un jardin, un système de goutte à goutte est utilisé pour l'arrosage. Ce qui est un problème. Dès que les plantes seront enracinées, je veux que l'on sèvre les plantes afin de supprimer le système de goutte à goutte présent partout. Les jardiniers utilisent du produit pour exterminer des prêles qui poussent entre les carex. Pour faire face à cette pratique, je suis obligé d'intervenir auprès du gestionnaire. Sur l'image, on voit l'espace planté par l'entreprise. C'est une phase que l'on peut considérer comme intermédiaire. D'emblée, le jardin nouvellement planté n'est pas un terrain écologique de gestion. Et je ne sais pas encore de quelle manière va évoluer le projet.

Au départ, cela a été pour eux un peu difficile. Ils se sont finalement bien accommodés. Les graminées, les *Pensetum*, les grandes berces et les gunneras résolvent beaucoup de problèmes, il y a des couvres sols partout bien sûr. A certains endroits, les pierres recueillent de l'eau pour les oiseaux tandis que les mousses s'immiscent dans les interstices. Toutes les plantes, quelles qu'elles soient, sont accueillies sans poser aucune difficulté.

- *Vulcania*

L'exemple de Vulcania vient à peu près d'être terminé, pour moi, il y a deux ans. Un aménagement singulier, «un « drôle de truc » au milieu des volcans. Avec Pierre DEAT, paysagiste, originaire d'Auvergne, nous avons travaillé sur une surface de 60 hectares. Nous avons opté pour un traitement global privilégiant principalement la flore indigène. Au début, l'espace sur lequel nous devions intervenir était composé d'immenses montagnes de déblais dues à l'excavation du terrain nécessaire à l'aménagement du lieu. Les déblais étaient investis par des rats taupiers que l'on a voulu exterminer dans le cadre du projet, ce que j'ai refusé avec véhémence menaçant de quitter le projet. Bien que provoquant des dégâts, la taupe entretient les sols. Cette résolution était grotesque et dangereuse. J'ai eu gain de cause mais ce n'est pas toujours le cas.

Comme nous pouvons l'apprécier sur la photographie, nous avons sculpté le basalte afin de rentrer profondément au niveau du bas. Sous une roche complètement nue, on se retrouve au cœur de la serre dont la température atteint les 18°C. En Nouvelle Zélande, j'avais vu des plantes poussant dans ces conditions. Une fougère arborescente. Nous sommes allés en chercher là-bas, dans un endroit où elles étaient destinées à périr : sous une forêt de pins, *pinus radiata*. Un pin exploité dans le monde entier, très présent en Nouvelle-Zélande où la gestion forestière les découpe tous les 50 ans. En dessous poussent les *Dicksonia*, les *Cyathea* qui sont des plantes protégées. Lors de l'exploitation des pinèdes, tous les 50 ans, elles sont détruites par les machines qui coupent les arbres. Tout est détruit alors que nous sommes dans un des pays les plus écologiste. Après leur passage, il ne reste plus qu'un labour. Une personne a eu l'idée de récupérer ces plantes et nous sommes allés les chercher. A l'extérieur, nous avons choisi des miscanthus, des mousses, des sedums, des plantes capables de résister à un sol sec, un climat froid en hiver un peu chaud en été. Au niveau de l'accueil, la maîtrise d'ouvrage a accepté, après négociations, une sorte de friche composée à partir de plantes telles que les molènes. Une fois le projet mis en place, concernant les surfaces entourant les parkings, nous sommes entrés dans un mode de gestion différenciée. Ici, nous voyons la dalle installée au départ. De l'intérieur, nous avons de la hauteur sur ces plantes qui ont toutes entre 50 et 60 ans. Ce sont généralement des *Dicksonia*, les *Cyathea* par contre ne sont pas les plantes qui ont le mieux réussi.

- Jardin de la DRAC à l'île de la Réunion

Le chantier réalisé pour la Drac de l'île de la Réunion a été pour moi l'occasion de démontrer l'idée suivante : la gestion écologique ne dépend pas de l'aspect du jardin. Dans ce jardin, nous avons quelque chose de très formel, de très dessiné, mais qui cependant peut être géré écologiquement. Ce projet comprend l'agencement du jardin et la réhabilitation du bâtiment qui avait brûlé. Voici le résultat. L'idée mise en œuvre est la suivante : une fontaine d'herbe. J'ai utilisé le *Pogonotherum paniceum*, une plante très mineure, qui fait des petites haies mais qui ici est valorisée. Elle est traitée comme un joyau, un peu de la même manière que l'île de Gunneras au parc Matisse. Inaccessible, elle devient précieuse.

Le système en pilier permet d'être recouvert d'un placage en bois, permettant lors d'une réception, par exemple, d'utiliser toute la surface du jardin qui est de petite dimension.. Le traitement est simple. Sur les bords du jardin a été planté une autre graminée, un *Penisetum* violet ainsi que des palmistes également. On taille de manière assez vague le sommet des graminées. Ce qui est l'intervention principale. Cette vue est celle que les gens voient de leur bureau. Il n'y a pas de voitures. Heureusement, on a réussi à éviter cela. Une personne respectée a été chargée de tailler un morceau de lave du volcan. Remarquablement réalisé, cette réalisation nécessite un travail difficile et délicat. Un interstice a été ménagé en dessous permettant un éclairage la nuit.

- Un champ

Le dernier exemple que j'ai choisi de vous présenter aujourd'hui est celui que je réalise à mon sens le mieux. C'est aussi le plus important à mes yeux. C'est un champ. L'expérience que j'y mène, et ce depuis onze ans, est actuellement en cours. Car elle nécessite du temps. J'ai acheté ce champ, il y a 11 ans à une personne qui y avait planté du dactyle fourrager, *Dactylus glomeratus*. Une plante coriace qui occupe le terrain et qui est une nourriture dissuasive pour les bovins.

Une fois la terre entièrement retournée, j'ai semé des graines. La première année, aucune plante de celles que j'avais semées n'est venue. Il faut savoir que les graines ont des périodes de dormances. Elles ne se réveillent pas au moment où on le voudrait forcément. Quelquefois, un choc particulier est nécessaire, comme le feu par exemple. Les pyrophytes ont besoin de feu pour germer, d'autres ont besoin de vernalisation ou de passer dans le gésier des oiseaux. Il y a toutes sortes de chocs chimiques et thermiques. Il a fallu attendre la deuxième année pour que les graines lèvent et produisent quelque chose. Ce qui n'empêche que le résultat de la première année fut quand même très beau. Un genre de tapisserie dessiné avec de la petite oseille, *Rumex acetosella*, des ravenelles, des choses intéressantes sur un sol acide. Par la suite, l'apparence du champ s'est complètement modifié.

Pour pouvoir comparer, une parcelle témoin a été laissée telle quelle, avec le dactyle comme plante unique, donc une diversité nulle. La deuxième année, le champ est resté très longtemps avec une figure composée principalement par des digitales, mais également beaucoup d'autres espèces. J'en ai une quarantaine qui reste encore, notamment une période bleue avec des véroniques *persica*. Il y a aussi beaucoup de scabieuses et des campanules qui ont mis très longtemps à apparaître. Je ne sais pas pourquoi la *Campanula rotundifolia* a mis 5 ans pour apparaître. En définitive, il ne faut pas désespérer si vous menez ce genre d'expérience.. L'ensemble a progressivement évolué et est désormais davantage coloré. Il y a beaucoup de jaune par la présence des oenothères et des molènes, ainsi que du bleu. Les plantes à cycle court ont disparu, telles que les annuelles.

Le principal souci dans ce projet est de respecter tous les animaux présents sur la parcelle. Le champ devient pour moi un observatoire entomologique. Les insectes sont pour l'écosystème des maillons clés, extrêmement fragiles, ainsi que d'excellents bio-indicateurs. Leur présence, aussi bien que leur absence, permet de déterminer si le lieu est équilibré ou non. Lorsque qu'une espèce est omniprésente, c'est forcément inquiétant. Elle indique un déséquilibre quelque part.

Le tiriage à comec, petite chenille rouge sang, est un poison pour les oiseaux. Elle permet également la régulation de la population de *Senecio jacobaea*. Si la chenille est absente, surtout sur des terrains filtrants, pauvres comme le mien, la plante se développe considérablement provoquant une invasion du séneçon.

La *Cuculia verbasci* qui mange les *Verbascum*, a le même rôle. Elle n'est pas empoisonnante, mais elle est très efficace pour délester les *Verbascum*. Au départ, les chenilles mangent l'intégralité de la sommité florale. Afin de garder les deux à la fois, l'animal et la plante, je ne coupe que l'inflorescence des *Verbascum*, ce qui me permet de conserver la fleur. Bien que la tête de la plante soit coupée, elles lèvent des bourgeons axillaires. Ce qui retarde la floraison normale.

La chenille du machaon ne régule rien dans le champ car elle n'est pas assez présente. Pour accueillir cet animal qui est un joli papillon très convoité, j'avais planté du fenouil. La chenille, elle-même est très parasitée, des hychnemons, des hyper- parasitages et au bout du compte, vous ne voyez voler que 3 machaons par an. Il faut espérer qu'il y a des femelles et des mâles dans l'ensemble. La présence du chevreuil, Léopold et de sa famille complique la situation. Ils sont très nombreux et mangent beaucoup le fenouil car ils aiment beaucoup cette plante. Pour effrayer les prédateurs, la chenille du machaon sort, lorsque vous cherchez à la toucher, deux cornes qui sentent la carotte. Ce que je vous montre sur cette image, c'est une

hespéride. Plante qui est également un bon indicateur biologique. Quand il y'en a en nombre, cela doit être interpréter comme un signe positif. Le *Veronica spicata*, plante présente dans le champ, ne recouvre pas l'ensemble de la superficie du champ qui est de 7000 m², pourtant elle est très présente. Le mois d'août, un mois qui est terrible parce qu'il n'y a rien, est un moment de couleur bleue. C'est la période des véroniques. L'hespéride est associée à ce satyre qu'on appelle le damier sur un *Dipsacus*. Les *Dipsacus* se développent de la même façon. Ce sont des bisannuelles. Sur cette vieille photographie, l'on peut voir la phacélie qui est plante une annuelle. Depuis 3 ans, les argyopes, dont le mâle est nettement plus petit que la femelle, s'installent dans le champ à cause de la présence des insectes, qui sont de la nourriture potentielle.

Pour observer les animaux, j'ai aménagé un radeau des champs à partir d'un placage en bois. Cet espace, où j'installe éventuellement un matelas, me permet d'avoir un point d'observation privilégié sur ce qui déroule dans le champ. Je me suis procuré une paire de jumelles à focales courtes permettant une mise au point à 1,50m. Ce qui est confortable car le champ est assez profond. On peut voir les insectes sans les faire bouger, sans qu'ils s'échappent. Cet été, j'y ai dormi car le soir et le matin sont des moments extrêmement importants.

Bien qu'un peu trop succinct, ce tour d'horizon nous a permis d'aborder quelques-unes des questions liées à l'écologie, préoccupation majeure aujourd'hui, sans laquelle les projets de jardins ne peuvent désormais avoir lieu. Il est primordial de prendre en compte la dimension écologique, de penser aux problèmes liés à la gestion de l'eau ainsi qu'à la préservation de la biodiversité. Au centre de ces interrogations réside l'homme, dernier maillon de cette chaîne de prédation. N'oublions pas que nous sommes en jeu aussi.

QUESTIONS

Yvonne Flo :

Même si le maître d'ouvrage a choisi le type de projet que vous proposez et y souscrit complètement, comment faites-vous pour faire adhérer les jardiniers ? Avez-vous une démarche particulière d'accompagnement ?

Gilles Clément :

Prenons pour exemple le parc André Citroën à Paris. Pour la première fois en 92, nous avons mis en place un jardin de ce type, un jardin en mouvement, et ce dans une petite partie s'étendant sur à peine 1,5ha. Dans le cadre de ce projet, j'ai été mandaté pour une durée de deux ans afin de donner des conseils aux jardiniers. Dans ce cas de figure, ce n'était pas compliqué car j'étais là, avec eux. Pour mieux illustrer mon propos, j'aurais pu montrer des images où l'on voit les jardiniers en train de faire la conception, où ils apprennent les choses. Aujourd'hui ce qui est important, c'est de transmettre le message.

En ce sens, ce qui se déroule actuellement à Saint-Herblain est très important, parce qu'à l'avenir ce sont ces personnes qui auront des jardiniers sous leurs ordres, vont infléchir le mouvement et essayer d'obtenir d'autres résultats. Et ce, grâce aux jardiniers, ces gens qui sont du terroir et qui à mon sens ne doivent plus continuer à être ce qu'ils sont, ce qu'ils sont devenus et qu'ils seront encore c'est-à-dire des techniciens de surface.

Ce n'est pas leur métier. Leur métier, c'est de comprendre et de prendre à un moment donné une décision par rapport à quelque chose qui est issu de la connaissance, parce qu'ils sont devenus des savants. Incontestablement, les jardiniers sont des magiciens, des savants. C'est ça qu'il faut leur redonner comme fonction. Personnellement, je n'y réussis pas toujours parce que cela est trop difficile mais je m'y atèle dès que le temps me le permet.

Le pire a été évoqué un peu ici. Ce sont les entreprises brutales qui sont sous contrats et doivent gagner de l'argent. Ne sachant pas comment s'en sortir, elles emploient sur le terrain des personnes qui ne sont pas suffisamment qualifiées. Ces personnes interviennent le plus souvent sur plusieurs chantiers, impliquant dès lors des horaires très restrictifs à chaque chantier. C'est une catastrophe. C'est d'ailleurs de cette manière que sont gérés les bords de route aujourd'hui. Ce sont désormais des concessions, plus entretenues par des cantonniers mais par des entreprises. Evidemment que là, on est en train de faire complètement fausse route.

Jean Christophe Pereux, paysagiste :

Concernant l'expérience sur votre grand champ, j'aimerais avoir quelques explications supplémentaires sur l'articulation de votre démarche. Au départ, avez-vous semé tout en conservant les plantes agricoles préexistantes ou au contraire êtes-vous parti sur un semis zéro ? Est-il possible de réaliser des carrés de ce type sur 50 ou 100 mètres carrés et obtenir des résultats ? Par rapport à votre réalisation autour de la gare TGV de Lille, le résultat actuel est-t-il celui que vous escomptiez ?

Gilles Clément :

Lors de l'exposé, j'ai montré sur une photo la bande témoin qui correspond à l'espace où sont restés les dactyles, la plante d'origine sur le champ. Sur le reste de la parcelle d'une surface de 6000m², j'ai retourné complètement la terre. Le mélange que j'ai semé ne contenait aucune graminées puisqu'elles arrivent spontanément très vite. Les dactyles sont revenus très partiellement, le sol étant désormais couvert par d'autres espèces.

Pour répondre à votre deuxième question, oui il est possible de réaliser des carrés de n'importe quelle dimension et ce n'importe où car les plantes semées sont relativement petites, plastiques. J'ai réalisé des dessins dans le champ car je voulais aller voir un *Dianthus carthusianorum* arrivé par un oiseau. J'ai fait un sentier mais on pourrait faire un dessin carré, tout est possible.

Depuis le début du projet, Lille est un problème, mais un problème très intéressant. Premièrement, vous n'avez peut être pas pu voir l'ensemble du projet car il y a des jardins situés derrières. On y accède à travers un ensemble de bosquets accessible depuis un jardin dallé avec des bruyères, des bambous. Le projet est le suivant : un objet central est destiné à la nature seule. On n'accède pas au sommet de la colline située à 7 mètres de haut dont j'ai exploité le sommet composé alors de gravats issus de l'excavation de la gare TGV. Ce fut une grande économie de ne pas la supprimer. Néanmoins, nous avons dû monter des murs. Nous avons utilisé des parois moulées réalisées à partir de la terre de la colline. Une fois les parois extérieures supprimées, la terre qui maintenait les parois en béton s'est répartie tout autour de celles-ci. Le résultat est un objet étrange d'une hauteur de 7 mètres où l'on ne va pas et que les jardiniers observent. Paysagiste investi dans le jardin en mouvement, Eric Lagarde est en charge de la gestion du site. Les visites ont lieu sur demande et intéressent notamment des scientifiques ou des associations d'écologie. Lorsqu'on s'y rend, on y découvre des ballons.

Tout autour il y a de grandes pelouses où les gens jouent au ballon et les ballons ne redescendent pas.

La végétation s'y développe seule. Grâce aux recensements effectués, on tente de comprendre ce qui s'y passe. Ceci correspondait à l'idée d'une forêt idéale pour le futur de la ville. C'est un morceau de tiers paysages. Des espaces de délaissement dont l'homme ne s'occupe pas, des territoires d'accueil de la diversité et par conséquent du futur. C'est ici que se trouve notre patrimoine génétique. D'une certaine façon, c'est une réserve génétique. C'est discutable.

Accepté tel quel au départ, le projet a été discuté par les associations de riverains habitants dans une barre, qui initialement n'était pas prévue. Ils se sont plaints de la vue qu'ils avaient, la colline ressemblant alors à une friche. Maintenant c'est plutôt un boisement.. Martine Aubry l'a qualifiée de pollution visuelle avant de revenir sur sa position. Ayant mieux appréciés les enjeux, Pierre Mauroy a, quant à lui, soutenu le projet même s'il y a eu une discussion à ce sujet.

La partie commune du jardin est grande, elle fait 7ha. La colline, elle fait 3500m². La difficulté du site réside dans le fait que la gestion a été mise entre les mains de deux jardiniers, deux gestionnaires différents. D'une part, Eric Lagarde, dont je vous parlais précédemment, qui a la conscience de tout cela et qui essaie d'avoir le choix et de montrer de quelle façon on peut mettre en pratique une gestion très douce et, d'autre part, le service technique. Ce qui dans ce cas de figure est différent. Le jardin de Lille est un jardin qui souffre encore un peu mais je ne suis pas désespéré. Je pense que le projet peut prendre un jour.

Question :

Avez-vous réfléchi à une possible combinaison entre le jardin en mouvement et un parc historique classique ?

Gilles Clément :

Bien sûr, il n'y a rien d'incompatible. Le jardin en mouvement va très bien au traitement des grandes étendues de prairie. A Valloires, par exemple, où l'on a quelque chose de très construit, de très centré, la gestion différenciée était une réponse très adaptée à la gestion des prairies éloignées situées alentours. Que se soit dans la partie formelle ou la partie en mouvement, l'important est peut être avant de préserver l'écosystème. Rien ne sert de tuer les insectes. Il faut changer complètement les manières de jardiner.

Introduction au débat de clôture

Monique MOSSER, Historienne de l'art, ingénieur de recherche au CNRS

Comme il est entendu, depuis le début, dans le programme, que je dois animer le débat de clôture, je ne vous ferai donc pas un discours. Simplement, pour servir de préambule, j'ai noté certaines choses qui ont été dites depuis ce matin. Je vais donc vous lire une succession de citations qui va ressembler à un poème lettriste où j'espère que le maximum d'intervenants se reconnaîtront.

Ce n'est pas dans l'ordre alors je vous le lis comme ça vient :

« Créer de la beauté », « harmonie, passion », « vous m'avez ouvert les yeux », « connaissances à approfondir », « l'œuvre-jardin », « territoire de la complexité », « les jardins publics sont aussi pris en compte », « gestion, anticipation », « les arbres et le sens », « dialoguer côté des mairies », « échelonner le temps », « jardin être vivant », « lutte intégrée », « on peut aussi se tromper », « harmonie avec le territoire », « pérennité de la restauration », « plan de gestion essentiel », « goût de l'accueil et du partage », « entretien et jardiniers motivés », « être à l'écoute des visiteurs », « les échelles du temps », « cas particulier », « et on a tous un jardin dans notre tête », « gestion douce », « apprendre à dénombrer la diversité », « faire le moins possible contre et le plus possible avec », « un arbre est une colonie pas un individu », « depuis quatre ans, il n'y a plus d'eau », « dernier maillon de la chaîne de prédation », « il faut du temps ».

Je rajouterai pour ma part : « C'est l'invisibilité du jardin qui rend possible le jardin », « nous sommes tous des topophiles », « la question du sens est essentielle », « se réconcilier avec le vivant », « nécessité de mise en réseau ».

Après ce poème lettriste qui donne à penser, je crois que je peux vous livrer quelques réflexions personnelles puisque cela fait quarante ans que je me bats pour cette question, et je suis très contente d'être là avec vous tous aujourd'hui. Je dirai que le jardin, pour moi, fondamentalement est un objet total. Il faudrait, pour qualifier ce que nous essayons de faire, emprunter à nos voisins allemands qui ont cette chance merveilleuse d'avoir une langue qui, en accolant deux mots, produit des concepts, d'où leur supériorité philosophique et la difficulté de trouver des équivalents français. Donc, nos collègues allemands ont inventé la *Gartenkultur*, la « Culture-Jardin ». Ce n'est pas, bien sûr, le jardinage, quoique je n'aie rien contre le jardinage, de même la *Gartenkultur* n'est pas l'histoire des jardins, mais signifie plutôt le fait de concevoir le jardin comme mode de déchiffrement du monde, comme vecteur d'une culture globale, d'une vision qui englobe le vivant, l'histoire des civilisations et tant d'autres choses... On est là, confronté à une espèce de grande grille de lecture qui nous renvoie, à chaque moment du temps, à notre propre manière de nous situer face à nos propres interrogations dans notre rapport au monde. Je pense, d'ailleurs, que cela explique en partie la fascination que nous pouvons ressentir à l'heure actuelle pour le jardin. Je rappelle souvent que c'est un des rares lieux où résiste le temps, où l'espace résiste face à l'accélération du temps et à la virtualisation de l'espace auxquels nous sommes confrontés. Il faut aller de plus en plus vite ? Comme le dit mon ami le paysagiste Pascal Cribier, on détruit de grands pans de paysage pour construire des voies de TGV pour que 80% des gens qui le prennent, et qui sont à la retraite, aillent plus vite sur la Côte d'Azur. Il faudrait peut-être réfléchir à quoi cela sert vraiment. Donc, nous sommes tous pris dans ces urgences, pas toujours justifiées.

Résister au temps est bien une vertu du jardin. A part le jardin de la TGB, qui a été le premier jardin « ready made », livré en kit, avec ses pins de 25 mètres, on n'a pas encore réussi à faire pousser des arbres en 15 jours sauf en plastique ou en béton, comme à l'Exposition de 1925, dont on voit une très belle maquette à l'exposition de la Chabotterie puisque le sculpteur était un artiste d'origine vendéenne. Donc le jardin nous oblige à nous poser la question du temps, du temps qu'il fait, du temps qui passe, de ce que nous faisons sur cette planète. Nous plantons pour nos petits-enfants, si tant est que la Terre existe encore quand ils seront adultes ! Mais la question reste posée. Tout d'un coup, nous sommes confrontés à quelque chose de majeur. Vous tous, qui êtes là, le savez. Malheureusement, nous sommes entourés de gens qui n'arrêtent pas d'accélérer le temps et si on pense d'une manière un peu irrationnelle, que plus une masse de pensées, une manière de faire globale, agissent, plus elles transforment la matière, on peut en déduire que plus nous allons vite, plus le temps se comprime. Il y a des gens qui disent déjà que nous avons « rétréci » le temps à des journées de 15 ou 16 heures et non plus de 24 ! C'est pour ça que nous devenons tous un peu fous. Peut-être que le jardin constitue un remède à cette folie, dans la mesure où il peut se définir en tant que lieu de « ralentissement obligatoire », vrai refuge pour mener des réflexions nécessaires et aussi prendre des décisions essentielles pour changer nos manières d'agir. Mais se pose aussi la question de l'espace. Notre manière de vivre l'espace révèle d'autres pathologies. Un ami me dit toujours que nous sommes « tombés dans l'écran ». Ce qui signifie que, quand on quitte l'écran de la télé, c'est pour regarder l'écran de l'ordinateur et, enfin, monter dans sa voiture où le pare-brise fonctionne comme un nouvel écran qui découpe et aplatit le paysage ! En conséquence, nous sommes de moins en moins confrontés à la réalité de l'espace. Nous tendons finalement à devenir, comme le suggère Paul Virilio, des êtres virtuels, sans profondeur, à deux dimensions. Il ne reste donc plus tellement de « vrais lieux » où nous pouvons mesurer et éprouver les trois dimensions. En tant qu'historienne de l'art, j'ai mené un long combat pour sortir des jardins d'une approche très réductrice, purement stylistique, par trop abstraite. Cependant, je me heurte encore souvent à une attitude que j'appelle le « tapisme », par comparaison avec ce que l'on qualifie, dans le domaine de l'architecture, de « façadisme ». Un jardin, ce serait comme cette feuille de papier : rien dessus, rien dessous, rien autour. On déroule le tapis et on l'arrose. Je sais que cela se fait pour le gazon golfique. La réalité du jardin, nous le savons tous, est ailleurs. La leçon du jardin nous renvoie à notre état d'homme, d'être humain inscrit dans le temps et dans l'espace, face à la complexité de plus en plus grande de notre connaissance du monde et à la, non moindre grande, difficulté de gérer ce monde complexe là. Je crois qu'on est, alors, obligé de se poser les bonnes questions et qu'il n'y a pas de réponse toute faite. Je crois que les arguments qui disent qu'il n'y a pas deux jardins identiques, qu'il n'y a pas deux manières de faire semblable, qu'il n'y a pas de recette miracle, qu'il faut prendre le temps de réfléchir à nos modes d'interventions car, autrement, nous pouvons aboutir à des catastrophes, sont tous justes et recevables. Je crois encore qu'il faut réfléchir à ce qu'ont fait tous ceux qui sont venus avant nous, aux XVI^e, XVII^e, XVIII^e et, surtout, au XIX^e siècles ; nos prédécesseurs qui avaient encore un rapport à la nature, tranquille, calme et simple. Tout cela est à reprendre en compte dans le jardin. Donc le jardin est un des objets les plus philosophiques qui nous ait été donné, en même temps qu'un objet profondément inscrit dans la matière et qui nous renvoie à notre incarnation dans ce qu'il y a de plus quotidien, les pieds dans la gadoue et la tête sous la pluie ou sous le trop grand soleil des changements climatiques.

Donc nous sommes là vraiment confrontés à quelque chose d'immensément complexe et qui ne cesse de nous interroger. Alors pour lancer le débat, je vous renvoie quelques questions. Je reprends une idée d'Isabelle Auricoste qui dit qu'il ne faut pas trop d'argent car on risque de tomber dans un style qui, malheureusement, se développe rapidement, qui est le

« too much » ! Voir du côté de Giverny où si le malheureux Monet revenait, il ne reconnaîtrait pas grand chose de son petit jardin fleuri et s'étonnerait, sans doute, que l'on ait mis une boutique dans l'atelier où il a peint les nymphéas ! Donc, il y a beaucoup de questions à se poser sur jusqu'où l'on peut aller dans notre manière de « gérer » les lieux, pour en conserver l'émotion et la poésie et aussi comment respecter le travail et le projet du concepteur si l'on croit qu'un jardin ne se réduit pas à une belle photo sur un prospectus. Une autre question s'adresse plus précisément aux politiques présents. En effet, il nous a été rappelé que nous recevons annuellement entre 70 et 75 millions de touristes en France qui, effectivement, dépensent leurs devises chez nous. On peut penser qu'ils ne viennent pas seulement visiter les barres HLM du 9-3, mais, aussi, notre patrimoine architectural et paysager et qu'il faudrait peut-être poser la question, après tout, de comment « rendre » une partie de ces dividendes à ces lieux patrimoniaux et à ceux qui les gèrent. Alors je propose, vu les changements annoncés au sein le Ministère de la Culture, de reconfigurer certaines instances administratives au niveau de l'État et pourquoi pas imaginer un « Ministère de l'Ecologie, du Patrimoine et du Tourisme » parce que cela obligerait leurs divers responsables à s'entendre, à penser les choses ensemble et non pas les uns contre les autres.

Et puis, histoire de terminer sur une note un peu plus souriante, mais sûrement efficace, je voudrais suggérer l'idée de prélever un pourcentage sur la création des ronds-points qui prolifèrent dans notre pays. Il s'agirait d'établir une taxe de 10%, voire 20%, qui serait reversée à l'entretien et à la restauration des jardins historiques. Nous pourrions faire circuler une pétition dans ce sens, dès ce soir !